

**Stéphanie Daigne**, secrétaire du syndicat FO Cheminots de Poitiers, met sa passion du droit au service du syndicat et place très haut le travail en équipe.

**P. 32**



**CASTORAMA ET BRICO DÉPÔT : LES SALARIÉS MOBILISÉS CONTRE LES DÉLOCALISATIONS** P. 4

**ARRÊTS DE TRAVAIL : UN SUR CINQ N'EST PAS PRIS** P. 5

**FO HEBDO**  
N° 3263-3264  
Du 13 décembre 2017  
au 9 janvier 2018  
Plus d'infos sur  
[www.force-ouvriere.fr](http://www.force-ouvriere.fr)

# Le handicap, deuxième cause de discrimination en France

**ÉVÉNEMENT** P. 2-3

## EXCLUSION

Le taux de chômage des travailleurs handicapés atteint 18%, le double de la moyenne nationale.

## EXIGENCE

Beaucoup reste à faire en matière d'accès à la formation professionnelle et d'accompagnement dans l'emploi.

## EXPRESSION

FO demande l'ouverture d'une négociation interprofessionnelle et la pérennisation des fonds paritaires dédiés.



**L'accessibilité** pour les personnes handicapées, c'est la possibilité d'accéder aux mêmes biens, services et activités que les personnes valides.

© ANTHONY MCALLEE / HAYTHAM/REA



© F. BLANC

## Ne rien lâcher et décrocher tout ce qui peut l'être

**Éditorial**

par Jean-Claude Mailly

**A**insi que je l'ai expliqué à différentes reprises ces derniers temps, les élections politiques révèlent des surprises dans

nombre de pays. Ce fut le cas pour la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni, l'Italie, l'Autriche, ou encore les États-Unis. Ce qui s'apparente

à une crise de la représentation politique, tant au niveau national qu'europpéen et international.

En France, au-delà des sondages et de leurs fluctuations, il faut constater, en particulier chez les salariés, de l'inquiétude et de la colère sourde mêlées d'une forme d'attentisme, au sens où beaucoup attendent de voir

et de constater concrètement ce que tout cela va donner. C'est là l'une des raisons à l'origine d'un engouement modeste, aujourd'hui, pour les mobilisations, excepté dans quelques cas spécifiques. D'autant que les dernières, même importantes, n'ont guère eu de résultats tangibles. Comme nous le disons

**Suite page 3**



6%

C'est le taux d'emploi  
de travailleurs handicapés  
imposé par la loi  
aux structures de plus  
de vingt salariés.

© PHOTOS F. BLANC



**Anne Baltazar**, secrétaire confédérale et présidente de l'Agefiph, clôturant les travaux de la 18<sup>e</sup> Journée nationale FO Travail et Handicap, le 5 décembre 2017.

## L'accessibilité des handicapés à l'emploi reste insuffisante

La 18<sup>e</sup> Journée nationale Travail et Handicap, organisée par FO, s'est tenue le 5 décembre à Paris avec plus de 400 participants. Le thème général portait sur l'accessibilité, dont la prise en compte reste très faible. FO revendique l'ouverture d'une négociation interpro sur l'emploi des personnes handicapées.

L'accessibilité, c'est la capacité pour un individu handicapé de pouvoir accéder aux mêmes biens, services ou activités que les personnes valides, avec un droit à la compensation du handicap. Trois lois allant dans ce sens ont été prises depuis 1987. Mais il reste du chemin à faire, que ce soit pour l'accès aux bâtiments recevant du public, à la formation professionnelle ou au logement, les trois thèmes abordés lors des tables rondes. Comme l'a souligné Patrick Gohet, adjoint du Défenseur des droits, le handicap est la deuxième cause de discrimination en France.

Pour l'accès aux bâtiments recevant du public (ERP), Nicolas Merille, conseiller à l'Association

des paralysés de France (APF), a rappelé que les aménagements ne bénéficiaient pas qu'aux personnes en fauteuil roulant mais à l'ensemble de la population, et notamment aux personnes âgées.

Or les délais pour leur mise en œuvre sont sans cesse repoussés par le législateur. Par ailleurs, il y a une obligation de moyens mais pas de résultats et une série de dérogations existent, dont la disproportion économique. Comme l'a regretté Anne Baltazar, secrétaire confédérale chargée du handicap et présidente de l'Agefiph, l'absence de données statistiques fiables, aussi bien pour les

ERP que pour les entreprises privées, ne permet pas de mesurer l'effectivité des mesures prises.

### Un taux de chômage de 18%

En matière d'emploi, le taux de chômage des travailleurs handicapés atteint 18 %, soit le double de la moyenne nationale. Et ils restent en moyenne 200 jours de plus en recherche d'emploi que le reste de la population. Leur qualification est relativement faible, 80 % des handicapés ayant un niveau inférieur au bac.

Pour Anne Baltazar, « *permettre l'accessibilité dans son ensemble reste un vecteur fondamental pour l'insertion, le maintien dans l'emploi, ainsi que l'ac-*

*compagnement des travailleurs handicapés dans leur emploi* ». Cela concerne notamment la formation professionnelle et l'apprentissage, où deux réformes sont en cours. En la matière, FO revendique le droit commun pour tous, avec une adaptation des locaux, des méthodes et des supports. La confédération a aussi été la seule organisation à avoir mis sur la table la question des jeunes handicapés lors de l'ouverture de la concertation sur l'apprentissage, le 10 novembre.

La secrétaire confédérale chargée du handicap a également déploré la fin des contrats aidés, qui ont un impact tant sur le recrutement des travailleurs handicapés qu'au niveau de leur accompagnement. ■

CLARISSE JOSSELIN



**L'ACCESSIBILITÉ RESTE  
UN VECTEUR FONDAMENTAL  
POUR L'INSERTION.**

## Pour FO, négocier pour améliorer l'accès à l'emploi est une priorité

« **S**ur l'emploi des personnes handicapées, si l'on doit retenir un élément essentiel pour les mois et les années à venir, je le place sur le terrain de la négociation », a prévenu Jean-Claude Mailly, en ouverture de la journée travail et handicap. Il a rappelé que dans les ordonnances sur la loi Travail, FO a obtenu que la question de l'insertion et du maintien dans l'emploi des handicapés figure parmi les thèmes verrouillables au niveau de la branche.

La secrétaire d'État chargée des personnes handicapées, Sophie Cluzel, avait invité, le 9 novembre, syndicats et patronat à une réunion de travail sur l'emploi des personnes handi-



© LYDIE LECARPENTIER / REA

**Les travailleurs handicapés** restent en moyenne deux cents jours de plus en recherche d'emploi que le reste de la population.

capées, la première du genre. FO a demandé l'ouverture d'une négociation nationale interprofessionnelle sur l'emploi des travailleurs handicapés, ce qui serait une première. Et l'occasion de remettre à plat tout le modèle. L'un des thèmes à aborder serait la réforme de l'obligation d'emploi des personnes handicapées, dont le taux de chômage ne faiblit pas. La loi impose aux structures de plus de 20 salariés d'employer au moins 6 % de travailleurs handicapés. Ce taux atteint actuel-

lement 3,8 % dans le privé et 5,3 % dans le public.

### Les fonds d'insertion menacés

FO souhaite aussi pérenniser l'action des deux fonds dédiés à l'emploi des travailleurs handicapés, l'Agefiph (entreprises privées) et le FIPHFP (fonction publique), grâce à un nouveau modèle de financement.

Actuellement, les employeurs qui ne respectent pas leurs obligations d'emploi doivent leur verser une compensation financière. Or plus elles embauchent, moins les entreprises et collectivités versent de contributions. Dans le même temps, le nombre de travailleurs handicapés en poste à accompagner continue d'augmenter. Par « effet ciseau », les deux organismes voient leurs budgets dangereusement menacés. Le gouvernement a demandé un rapport sur le sujet à l'IGAS et à l'IGF, qui devraient rendre leurs conclusions fin 2017. Une nouvelle réunion doit être organisée entre Sophie Cluzel et les interlocuteurs sociaux en janvier. **C. J.**

### FOCUS

Le numérique n'est pas toujours synonyme de progrès. En informatique il existe des outils, par exemple des plages braille ou des synthèses vocales, qui permettent de compenser le handicap. Mais pour cela, il faut que le matériel, les logiciels et les contenus soient adaptés. « L'arrivée du numérique nous a ouvert une grande autonomie, mais une grande partie des logiciels professionnels restent inaccessibles, nos outils plantent », a regretté Édouard Ferrero, représentant de la CFPSAA, association pour la promotion sociale des déficients visuels. *Idem* pour certains formats numériques, notamment le PDF, pourtant très courant. Si depuis novembre tout renouvellement des papiers d'identité se fait par Internet, « rien n'est mis en place pour les handicapés visuels, ils n'y ont pas pensé », déplore-t-il. Quant aux biens d'équipement, comme les appareils ménagers, les boutons ont tendance à disparaître au profit de commandes numériques, excluant de fait les déficients visuels.

### Ne rien lâcher et décrocher tout ce qui peut l'être

régulièrement, il ne suffit pas de cliquer sur un bouton pour déclencher un mouvement. C'est aussi pourquoi, tout en gardant nos analyses et notre cap revendicatif, nous devons aussi garder raison et savoir être pragmatiques.

Emploi, salaires, service public républicain, développement de l'industrie, prise en compte prioritaire du social et de l'environnement, nécessité de réorienter profondément la construction européenne sont au cœur de nos analyses et revendications.

Nous ne lâcherons rien et décrocherons tout ce que nous pourrions décrocher, par la négociation et par l'action.

C'est également ce que font et pratiquent nos camarades martiniquais à qui, avec Michèle Biaggi, nous avons rendu visite à l'occasion de l'assemblée générale des syndicats FO, de plus en plus nombreux dans ce département d'outre-mer. **■**

**JEAN-CLAUDE MAILLY**,  
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL  
@jcmailly sur Twitter



**Jean-Claude Mailly** reçu par le président du conseil exécutif de Martinique, Alfred Marie-Jeanne.

**En bref****JUSTICE****FO Magistrats change de nom**

Réuni en congrès extraordinaire le 8 décembre, le syndicat FO Magistrats a décidé de se rebaptiser « Unité Magistrats », tout en restant affilié à la confédération. La nouvelle structure a également décidé de syndicaliser les juges des tribunaux administratifs ainsi que ceux de la Cour des comptes et des chambres régionales des comptes, s'ouvrant ainsi aux magistrats des trois ordres, judiciaire, administratif et financier.

**SANTÉ****AP-HP : les syndicats dénoncent un « plan social »**

Les syndicats FO, CGT et SUD de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) ont dénoncé le 8 décembre un « plan social imposé » par la direction pour les cinq années à venir. Le projet de budget pour 2018 et les années suivantes vient « confirmer dramatiquement l'étranglement budgétaire de l'AP-HP ». Rien que pour 2018, 180 suppressions de postes sont prévues. Une tendance qui devrait être reconduite les quatre années suivantes.

**SANTÉ****L'hospitalisation à domicile a plus que doublé en dix ans**

Le nombre de journées d'hospitalisation à domicile (HAD) a augmenté de 6,3% en 2016. En dix ans, l'HAD est passée de 2,1% à 5% de l'activité totale de court et moyen séjour. La part de marché du privé a bondi de 4% à 15%, tandis que l'associatif a reculé de 67% à 59% et le public de 29% à 25 %.

## Les salariés de Castorama et Brico Dépôt mobilisés contre les délocalisations

**COLÈRE** Après avoir encaissé 30 millions d'euros au titre du CICE, le groupe britannique Kingfisher délocalise en Pologne plusieurs services administratifs de ses filiales françaises.



© PIERRE GLEIZES / REA

**Brico Dépôt et Castorama**, deux filiales du groupe britannique Kingfisher, pourraient subir une perte de quelque 500 emplois au total.

**L**e 8 novembre, les salariés de Castorama et de Brico Dépôt ont brutalement appris que les services comptabilité et gestion devraient être délocalisés à Cracovie, en Pologne, fin 2018. Le 1<sup>er</sup> décembre, des débrayages et des rassemblements ont eu lieu à l'appel de FO

et de quatre autres syndicats (CFDT, CGT, CFTC, CGC).

Selon FO, quelque 500 emplois pourraient être supprimés au total dans les deux enseignes. La colère est d'autant plus vive que le groupe est bénéficiaire.

Pire, cette restructuration, explique FO, « n'est que le début

d'un vaste plan baptisé "One Kingfisher", qui a pour ambition de ramener 700 millions d'euros supplémentaires de dividendes aux actionnaires à l'horizon 2020 ».

### Lettre ouverte au président Macron

Outre l'effet CICE (30 millions d'euros pour la seule enseigne Castorama), FO Cadres (section commerce) pointe aussi celui des ordonnances puisque c'est désormais le périmètre d'activité national et non plus international d'un groupe qui est pris en compte pour apprécier sa situation économique.

Dans une lettre ouverte au président Macron, signée de l'ensemble des syndicats, les salariés expliquent attendre du gouvernement « qu'il mette tout en œuvre pour le maintien de l'emploi sur notre territoire ». ■

EVELYNE SALAMERO

## Grève contre l'austérité salariale dans les industries électriques et gazières

**Les électriciens et gaziers étaient appelés à la grève le 7 décembre** par la Fédération FO Énergie et Mines et quatre autres fédérations (CFDT, CGT, CFTC, CGC). Trois jours avant, les employeurs avaient annoncé en commission paritaire de branche qu'ils n'augmenteraient pas le salaire de base au-delà de 0,2 % en 2018, bien loin de l'inflation attendue (entre 1 % et 1,1 %), après l'avoir gelé en 2017. De plus, les employeurs n'ont pas confirmé l'annonce faite le 30 novembre d'une compensation de la hausse de la CSG, l'une des organisations patronales, l'UFE (Union française de l'électricité), ayant changé d'avis. ■

E. S.

## Le Conseil d'État donne raison à FO

**Les syndicats non signataires pourront saisir le tribunal d'instance** s'ils veulent contester les modalités d'organisation des référendums d'entreprise. Saisi par FO et d'autres organisations syndicales, le Conseil d'État a annulé le 7 décembre 2017 le décret qui définit les modalités d'approbation par consultation des salariés de certains accords d'entreprise. La loi Travail d'août 2016 limitait aux représentants du personnel ou aux salariés mandatés la possibilité de contester en justice l'organisation de ce type de consultation. « Une différence de traitement qui ne repose ni sur une différence de situation, ni sur un motif d'intérêt général », a argumenté la Haute juridiction. ■

N. D.



Le groupe Carrefour, qui figure parmi les plus gros employeurs privés de France, envisage un plan d'économies de grande envergure.

## Grandes manœuvres chez Carrefour

**ÉCONOMIES** Il y a du mouvement chez Carrefour. Mise en location-gérance de cinq hypermarchés, stations-services totalement automatisées, ouverture dès 2018 de trente hypermarchés le dimanche matin. Le groupe doit annoncer le 23 janvier 2018 un plan d'économies.

**A**vec 380 000 salariés dans le monde dont 130 000 en France, Carrefour figure parmi les plus gros employeurs privés de l'Hexagone. Le groupe affiche un milliard de bénéficiaires mais les résultats des hypermarchés français sont dans le rouge.

Un plan de transformation doit être annoncé le 23 janvier 2018. Un certain nombre d'éléments sont déjà connus, comme le passage en location-gérance de cinq hypermarchés. « Nous faisons tout pour que les salariés perdent le moins possible », indique André-Denis Terzo, délégué national adjoint chez Carrefour. Car les salariés risquent de perdre de nombreux avantages collectifs négociés au sein du groupe : tickets-restaurant, remise sur achat, participation, intéressement. Également en

jeu, les avantages sur la mutuelle et la prévoyance.

### 200 salariés à reclasser

Morosité également du côté des stations-services. Une centaine d'entre elles, ouvertes 24h sur 24, sont passées en automatique. Du coup, l'enseigne économise deux temps complets par station. « C'est énorme, poursuit le délégué FO. Cela concerne 200 personnes qu'il faut absolument reclasser. »

Autre sujet sensible, celui du travail le dimanche matin. En début d'année 2017, la direction du groupe avait déjà posé le sujet sur la table avant d'essayer un refus de FO. Le sujet est revenu cet automne. FO a signé l'accord-cadre qui définit les conditions d'ouverture le dimanche matin. La décision d'ouvrir ou non sera prise par les comités d'entreprise des trente hypermarchés concernés. ■ **NADIA DJABALI**

## Un arrêt de travail sur cinq n'est pas pris

**ENQUÊTE** Parmi les personnes qui ont renoncé à un arrêt, 39% le regrettent, indique une étude du groupe de protection sociale Malakoff Médéric publiée fin novembre.

**L**es conclusions d'une enquête sur l'absentéisme maladie, menée par Malakoff Médéric auprès de 2 000 salariés et 300 médecins généralistes, sont pour le moins inattendues : près de 20 % des arrêts maladie prescrits aux salariés par leur médecin traitant en 2016 n'ont pas été suivis. 7 % de ces arrêts ont été pris en partie et 12 % pas du tout.

Le premier motif de renoncement invoqué est la conscience professionnelle. 48 % des personnes interrogées disent ainsi « qu'elles n'ont pas l'habitude de se laisser aller ». Les autres explications à ce refus sont principalement des raisons financières (29 %), la peur d'une surcharge de travail au retour (23 %) ou la pression hiérarchique (22 %).

Parmi les salariés qui n'ont pas respecté leur arrêt de travail, 39 % « regrettent » leur décision. Ils mentionnent alors l'impact sur leur productivité ou la qualité de leur travail (65 %), une maladie qui dure plus longtemps (53 %), une rechute (50 %) ou un moral en baisse (45 %).

### 73% des arrêts sont prescrits par le médecin traitant

Seul un salarié sur dix a demandé un arrêt maladie à son médecin lors d'une consultation, en l'absence d'une prescription spontanée de la part du praticien. Le patient explique alors sa demande en évoquant le sentiment d'être malade (27 %), un état psychologique incompatible avec le travail (23 %) ou une trop grande fatigue (22 %).

### LA CONSCIENCE PROFESSIONNELLE EST LE PREMIER MOTIF DE RENONCEMENT À UN ARRÊT DE TRAVAIL.

« Les arrêts maladie sont en majorité prescrits par le médecin traitant (73 %) », indique encore Malakoff Médéric dans son étude, et 80 % le sont « à la suite d'un échange sur la situation personnelle ou professionnelle du patient ». Un résultat qui vient bousculer les préjugés sur l'absentéisme au travail. ■

FRANÇOISE LAMBERT

### ZOOM

Arrêts maladie et conditions de travail font la paire **40% des ouvriers ont été absents au moins une fois pour maladie en 2016, pour une moyenne de 41,2 jours d'arrêt par salarié. Chez les cadres, la proportion d'arrêts maladie tombe à 27%. Les secteurs professionnels du BTP et de la santé sont les plus touchés par l'absentéisme pour maladie, avec « 38,9% et 38,5% des salariés arrêtés au moins une fois dans l'année ». Au total, 34,1% des salariés ont eu au moins une absence pour maladie en 2016. La durée moyenne des arrêts s'établit à 35,5 jours. Ces chiffres ont peu évolué depuis 2013.**

# Smart' Retraite

Comprendre et prévoir ma retraite

RETRAITE COMPLEMENTAIRE  
agirc et arrco

L'application mobile  
qui m'accompagne dans  
mon parcours retraite



## Simulateur retraite

En 3 clics, estimez le montant de votre future retraite en fonction de différents âges de départ



## Planning de mes démarches retraite

Vous pouvez même les ajouter à l'agenda de votre smartphone



## Suivi de ma demande de retraite

Suivez l'avancement de votre demande de retraite sur votre smartphone



## Date de mes versements

Une fois retraité, consultez la date de vos prochains versements d'allocation retraite



## Action sociale

Découvrez nos services d'accompagnement à tout moment de la vie



## Experts retraite

Des questions sur la retraite ? Obtenez des réponses personnalisées



RETRAITE COMPLEMENTAIRE  
agirc et arrco



# OCDE : vers un âge de la retraite de plus en plus tardif

**ÉTUDE** L'OCDE a publié le 5 décembre une comparaison des politiques des retraites et de leurs résultats dans ses trente-quatre pays membres.

© DR



**Aujourd'hui**, en France, l'âge moyen de départ en retraite s'établit à 61,7 ans.

**P**eu de réformes d'ampleur des systèmes de retraite ont été menées ces deux dernières années dans les pays de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). Mais les mesures prises depuis 2013 et les quelques récentes réformes depuis deux ans reflètent une même tendance : celle d'une augmentation des âges de départ à la retraite.

En tenant compte des législations actuelles, l'âge de départ moyen dans les trente-quatre pays de l'OCDE va passer de 64 ans en 2014 à 65,5 ans à la fin des années 2050. Un chiffre qui cache de grandes disparités. Dans le futur, l'âge « normal » de la retraite pourrait dépasser allègrement les 70 ans en Italie, aux Pays-Bas et au Danemark, où il atteindra

74 ans. Ces trois pays ont mis en place un ajustement automatique de l'âge de départ en fonction de l'évolution de l'espérance de vie.

## Une pension complète à 64 ans

En France, un salarié qui a commencé à travailler à 20 ans en 2014 pourra prétendre en 2060, après une carrière complète, à une pension à taux plein à l'âge de 64 ans, sachant que

l'âge moyen de départ s'établit aujourd'hui à 61,7 ans. Ce relèvement tient principalement à deux causes : l'allongement progressif de la durée de cotisation à 43 ans en 2035, issu de la réforme des retraites de 2014, et l'abattement de 10 % sur les pensions complémentaires à partir de 2019, sauf à travailler un an de plus, prévu par l'accord Agirc-Arrco du 30 octobre 2015, que FO n'a pas signé. ■

FRANÇOISE LAMBERT

## FOCUS

Des seniors éjectés du marché du travail

« *Les actifs continuent de quitter le marché du travail bien avant d'avoir atteint l'âge officiel de la retraite dans plusieurs pays de l'OCDE* », relève l'organisation. « *Les personnes qui quittent le marché du travail entre 55 et 64 ans le font pour des raisons indépendantes de leur volonté, comme les licenciements (individuels et collectifs), la maladie et l'invalidité* », expose-t-elle encore. En France, le taux d'emploi des 55-59 ans, pourtant en hausse ces dernières années, n'atteint que 70%. Et celui des 60-64 ans chute à 28%.

## La réforme de l'Assurance chômage démarre

**Les interlocuteurs sociaux étaient reçus le 13 décembre au ministère du Travail pour une réunion multilatérale lançant la concertation sur l'Assurance chômage. Syndicats et patronat ont adopté un « socle de réflexion » commun en amont des discussions.**

Poursuivant les promesses de campagne d'Emmanuel Macron, le gouvernement s'attaque à la réforme de l'Unédic. À l'ordre du jour, l'ouverture du régime aux indépendants et à davantage de démissionnaires ; la mise en place d'un système de bonus-malus sur les contrats courts, revendication portée par FO. Également au menu, la gouvernance de l'Assurance chômage, jusqu'à présent menée paritaire, et dans laquelle l'État souhaite s'immiscer.

Sur les indépendants, les Inspections générales des affaires sociales et des finances (IGAS et IGF) ont rendu un rapport le 7 décembre, dans lequel elles incitent le gouvernement à la prudence. Pour les démissionnaires, le chef de l'État a déjà évoqué un cadre. Il s'agirait d'ouvrir des droits une fois tous les cinq ou six ans, à condition d'avoir un projet professionnel.

## Conserver un système d'assurance sociale

Les organisations syndicales et patronales ont élaboré collectivement, début décembre, un « *socle de réflexion pour une concertation utile* », qu'elles comptent mettre sur la table lors de la réunion. Dans ce document de quinze pages, elles exposent leurs réflexions sur les différents enjeux de la réforme. Elles rappellent surtout leur volonté de prendre part à la gouvernance du régime. Elles souhaitent des décisions prises « *sur la base d'un diagnostic et d'objectifs élaborés conjointement avec l'État, dans le cadre de réunions multilatérales* ». Elles affichent aussi leur attachement au caractère d'assurance sociale de l'Unédic, avec un revenu de remplacement versé en contrepartie de cotisations. ■

CLARISSE JOSSELINE

# NOTRE EXPERTISE ACCOMPAGNE VOS NÉGOCIATIONS

60\*

C'EST LE NOMBRE D'ANNÉES  
D'EXPERTISE D'HUMANIS DANS  
L'ACCOMPAGNEMENT  
DES NÉGOCIATEURS

## Qui a dit que vous étiez seul à vous engager pour la protection sociale des salariés ?

Les experts **Humanis** sont à vos côtés et vous conseillent dans la négociation et la mise en place d'accords d'entreprise et de branche en santé, prévoyance et épargne salariale. Acteur majeur de la négociation paritaire collective depuis 60 ans, le Groupe **Humanis** partage les mêmes valeurs et objectifs que vous : l'humain au cœur de la négociation pour le bien-être des salariés.

Contactez votre interlocuteur : **Jean-Paul Lefebvre**  
[jeanpaul.lefebvre@humanis.com](mailto:jeanpaul.lefebvre@humanis.com)

[humanis.com](http://humanis.com)



# Fusion des IRP : les élus sont invités à se mobiliser

**RENCONTRE** Le premier Salon des comités d'entreprise FO, qui succède à l'ancienne Journée des CE, s'est tenu le 7 novembre à Paris. Près de 400 élus ont participé à cet événement marqué par la réforme du droit du travail et la fusion à venir des instances représentatives du personnel.

« **C'**est le premier Salon des CE, c'est peut-être aussi le dernier, avant le

Salon des CSE », a souligné Didier Porte, secrétaire confédéral chargé du juridique, dans son discours d'ouverture. Dans la perspective de la fusion des instances représentatives du personnel (IRP) au sein du futur comité social et économique (CSE), prévue par les ordonnances et à laquelle FO est opposée, la journée était aussi ouverte aux élus des CHSCT et aux délégués du personnel.

« Nous sommes à l'heure d'un bouleversement des droits, avec la disparition prochaine des IRP actuelles, a prévenu Didier Porte. Cela va entraîner une polyvalence des élus et une remise en cause de leurs prérogatives et des droits des salariés. »

Pascal Pavageau, secrétaire confédéral chargé de l'économie, a précisé les conséquences de cette fusion. « La réduction du nombre de mandats et d'heures de délégation se fera au détriment des salariés et de l'interpro, a-t-il prévenu. Ce sont les UD, les fédérations et les confédérations qu'on déshabilite, car les élus auront moins de temps et de moyens à leur consacrer. »

S'inquiétant pour l'avenir de la représentation syndicale, il a invité les élus à être toujours plus



LES ÉLUS AURONT MOINS DE TEMPS ET DE MOYENS.

© F. BLANC

**300**

C'est le nombre de salariés à partir duquel une commission santé et sécurité sera obligatoire en entreprise.

**Didier Porte**, secrétaire confédéral chargé du secteur juridique, prononçant le discours d'ouverture du premier Salon des CE FO, qui s'est déroulé à Paris le 7 novembre 2017.

syndicalistes, à revendiquer avec le CSE dès que possible. Plus globalement, Pascal Pavageau s'oppose à cette « attaque du monde syndical de manière frontale et générale » : sur le paritarisme, sur le rôle de la branche, sur les moyens des IRP. « Il faut avoir conscience de cette attaque et se mobiliser », a-t-il poursuivi.

## Négocier des moyens supplémentaires pour le CSE

Après les discours introductifs, les élus ont pu participer à une série d'ateliers animés par des experts et visant à leur apporter une aide concrète. Quatre thèmes étaient au programme : complémentaire santé et prévoyance ; information-consultation du CE et BDES ; distinction entre les

deux budgets du CE et recours aux expertises ; santé et sécurité des travailleurs.

Dans son discours de clôture, Jean-Claude Mailly a invité les élus à « négocier le plus possible, partout, le nombre d'élus du CSE et les crédits d'heures », préalablement à la mise en place de l'instance. « La baisse des moyens va rendre difficiles certaines missions, surtout pour le CHSCT », a-t-il ajouté. Une commission santé et sécurité ne sera obliga-

toire que dans les entreprises de plus de 300 salariés. Ailleurs, elle pourra être mise en place par accord.

Il a aussi rappelé la victoire de FO en terme de libre désignation du délégué syndical. « Début 2018, il faudra toujours 10 % pour être représentatif, mais si les élus ne veulent pas être DS, le syndicat pourra désigner qui il veut, même un salarié qui n'a pas été élu sur son nom. » ■

CLARISSE JOSSELIN

## FOCUS

Ne pas confondre actions culturelles et pouvoir d'achat. Lors de cette journée, Pascal Pavageau a mis en garde les élus contre le principe de fongibilité des deux budgets du CSE. Les ordonnances permettent en effet d'utiliser un reliquat de budget de fonctionnement pour les activités sociales et culturelles (ASC) et inversement. « Il ne faut pas tomber dans le piège des ASC qui pourraient donner du pouvoir d'achat aux salariés, a-t-il prévenu. Le pouvoir d'achat, c'est l'employeur qui l'améliore, par une hausse des salaires lors des NAO. »



**J'ai le pouvoir  
de profiter  
des meilleurs  
tarifs pour  
mon assurance  
auto.**

Rejoignez  
le **N°1.**

**Ce qui est essentiel pour moi, c'est de prendre la bonne direction pour mon assurance auto.**

Avec la Macif, je profite des tarifs du N°1<sup>(1)</sup> et, en plus, à la souscription de mon contrat, on m'a offert un an d'abonnement télépéage<sup>(2)</sup>.  
Je suis sûr d'avoir fait le bon choix pour mon assurance auto.

**Découvrez tous les avantages du contrat Auto Macif dans l'une de nos agences ou sur [macif.fr](http://macif.fr).**



**Essentiel pour moi**

(1) Tarifs parmi les meilleurs du marché, hors promotions. Macif, 1ère société d'assurance en nombre de contrats auto en France en 2016.

(2) Offre soumise à conditions valable pour toute souscription d'un contrat Auto avant le 31.12.2017 et d'un abonnement Temps Libre Vinci Autoroutes avant le 31.03.2018. Frais de gestion offerts, hors frais de péage et de parking. Détails de l'offre sur [macif.fr](http://macif.fr)

# 2017 dans le rétroviseur

Accords et désaccords... Une multitude d'événements ont ponctué l'année sociale, en France et dans le monde. Retour sur les événements les plus marquants des douze derniers mois en vingt-six dates emblématiques.

**17 janvier**

## La cession de La Redoute sur les planches

Dans la pièce de théâtre intitulée « Qui redoute la parole ? », créée dans la ville d'Avion, dans le Nord, les Tréteaux de France et la compagnie HVDZ mettent en scène la mise en vente de La Redoute par François Pinault en 2013. Sur les planches, des salariés de l'enseigne de vente par correspondance rejouent leur propre rôle. Parmi eux, trois délégués syndicaux FO, dont Nora Miloudi, déléguée centrale et élue au CE.

## Maison des syndicats d'Évry : FO mobilisée pour défendre le bien commun



Appel à la mobilisation pour sauver la Maison des syndicats de l'Essonne. Le conseil départemental a décidé de vendre l'immeuble qui abrite FO et six autres organisations syndicales. Après trente-trois ans de présence dans l'immeuble situé en plein centre d'Évry, les syndicalistes ont reçu l'ordre de rendre leurs clés au plus tard le 30 juin 2017. Motif invoqué : une remise aux normes qui contraint la collectivité territoriale à vendre le bâtiment. Après une mobilisation en mai et le dépôt d'une pétition rassemblant 15 000 signatures, le département a annoncé en décembre le maintien des syndicats dans les lieux.

**31 janvier**

## Loi Travail : plainte commune de FO et de la CGT devant l'OIT

Comme elles l'avaient annoncé à l'été 2016, la confédération FO et la CGT déposent une plainte commune contre certaines disposi-



© JEAN-PIERRE POUTEAU / OIT

tions de la loi El Khomri auprès de l'Organisation internationale du travail. Leurs principaux arguments juridiques portent sur la liberté syndicale, le droit à la négociation collective et les garanties en cas de licenciement. Dans leur communiqué, les deux organisations soulignent que la loi contient de nombreuses dispositions « *contraires aux textes fondamentaux et aux textes internationaux auxquels la France est liée* ».

**3 février**

## Élections TPE : FO conserve sa troisième place

Les résultats des élections dans les très petites entreprises (TPE) sont dévoilés. Ils se caractérisent par deux éléments marquants : une baisse du score des principales organisations et un très faible taux de participation. Avec 13,01 % des voix, Force Ouvrière s'est maintenue en troisième position. Le scrutin, dont c'était la deuxième édition, s'est déroulé du 30 décembre 2016 au 13 janvier 2017, auprès des 4,5 millions de salariés des TPE (entreprises de moins de 11 salariés) et de particuliers employeurs.

**20 février**

## À moins de trois mois de la présidentielle, FO rend publiques ses priorités

FO, qui confirme qu'elle ne donnera aucune consigne de vote pour l'élection du président, rend publiques ses analyses et revendications. « *C'est utile aujourd'hui, mais aussi pour demain, quel que soit le résultat de l'élection présidentielle* », explique Jean-Claude Mailly. Parmi les revendications figurent l'abrogation

de l'inversion de la hiérarchie des normes (loi El Khomri), la révision des traités européens « *pour en finir avec l'austérité* », et la défense du paritarisme, notamment pour la gestion de l'Assurance chômage et de la Sécurité sociale.

**7 mars**

## Santé, social, service public : ils étaient dans la rue



© F. BLANC

Les salariés de nombreux secteurs professionnels répondent à l'appel à la grève et à manifester lancé par les fédérations FO, CGT et SUD de la santé et du social. Les personnels hospitaliers et de l'action sociale sont rejoints dans leur mouvement par les fonctionnaires territoriaux et d'État, les salariés de la Sécurité, mais aussi par ceux de Pôle emploi ou encore du secteur de l'énergie. Au menu des revendications : les salaires, les carrières, les effectifs et les conditions de travail.

**9 mars**

## FO prend la présidence de l'INRS

Ronald Schouller, secrétaire fédéral à la FGTA FO, est nommé président de l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS). La mission de cet organisme paritaire est de prévenir les accidents du travail et les maladies professionnelles par le biais de la recherche, de l'assistance, de la formation et de l'information. En matière de santé, Ronald Schouller se préoccupe particulièrement des troubles musculo-squelettiques et des risques psychosociaux, qui explosent. Il souhaite



© DR

aussi orienter la recherche vers l'amélioration des conditions de travail dans les TPE, où les salariés sont les plus isolés.

**30 mars**

### Pouvoir d'achat : les retraités se mobilisent



© F. BLANC

À l'appel de l'Union confédérale des retraités FO (UCR FO) et de huit autres organisations, les retraités protestent un peu partout en France contre la baisse de leur pouvoir d'achat et pour un meilleur accès aux soins. Alors qu'ils n'ont eu aucune revalorisation des pensions depuis quatre ans, ils demandent l'indexation des pensions sur les salaires et un minimum de pension à la hauteur du Smic.

**5 avril**

### Grève à l'opéra de Toulon

Répétition générale de *L'Enlèvement au sérail* annulée pour cause de grève de l'ensemble des musiciens de l'orchestre et des trois quarts des choristes. Un mouvement qui a connu une semaine de prolongement en juin lors des représentations de *Roméo et Juliette*. Les artistes dénoncent un salaire inférieur de 10 % à 20 % aux minima conventionnels. Ils reprochent à leur direction d'avoir intégré la prime d'ancienneté au salaire de base afin de dépasser les minima de la grille. Ce qui n'est pas le cas pour les autres salariés de l'opéra, personnel administratif ou technique.

**29 avril**

### Premier sommet européen sans le Royaume-Uni

Les dirigeants des désormais 27 États membres de l'Union européenne se mettent d'accord sur la feuille de route pour les négociations qu'ils vont mener pendant deux ans avec le Royaume-Uni sur les modalités de sa sortie de l'UE, avant de discuter des relations futures entre les deux parties. La confédération syndicale britannique TUC avertit d'ores et déjà qu'elle entend tout mettre en œuvre pour que les droits des travailleurs dérivés du droit européen ne soient pas sacrifiés au cours de ce processus et que le pays ne devienne pas une terre de dumping social en Europe.

**4 mai**

### La convention d'Assurance chômage agréée par le gouvernement

La ministre du Travail a signé l'arrêté d'agrément de la nouvelle convention Unédic, issue de l'accord du 28 mars entre quatre organisations syndicales, dont FO, et les organisations patronales. Les négociateurs souhaitaient un agrément avant l'élection d'un nouveau chef de l'État le 7 mai, pour préserver le paritarisme. Les nouvelles règles entrent en application à l'automne 2017. Elles permettent au régime d'économiser près de 1 milliard d'euros par an, sur des pertes annuelles de 4 milliards d'euros, tout en améliorant certaines conditions d'indemnisation. Ainsi, des salariés à temps partiel pourront entrer plus vite dans l'affiliation.

### Prud'hommes : salariés et syndicats gagnent contre l'État à Marseille

Le tribunal de grande instance de Marseille condamne l'État à indemniser, à hauteur de 4 000 euros chacun, les 84 salariés d'une entreprise de nettoyage, soutenus notamment par l'union départementale FO, reconnaissant ainsi le déni de justice subi en raison de la lenteur de la procédure (trente mois). Le TGI déclare aussi recevables tous les syndicats plaignants, dont le syndicat FO des greffiers, alors que l'État plaquait qu'ils n'étaient pas directement concernés. L'affaire, locale, n'en a pas moins une portée considérable.

**22 mai**

### Lancement du premier syndicat FO de chauffeurs indépendants

La confédération annonce et salue, lors d'une conférence de presse à Paris, la création du nouveau syndicat FO-CAPA-VTC, qui regroupe des chauffeurs de personnes, capacitaires et VTC. Il s'agit d'une nouvelle étape dans le



© F. BLANC

combat de ces salariés soi-disant indépendants, dont 80 % d'entre eux travaillent via des plateformes (Uber, Le Cab...) qui leur imposent des tarifs trop bas et bafouent leurs droits.

**1<sup>er</sup> juin**

### La Halle aux chaussures : FO dit non au PSE

FO choisit de ne pas signer l'accord sur le PSE à la Halle aux chaussures, validé par la CGT, SUD et la CGC. Le plan, combattu dès son annonce en janvier par la quasi-totalité des syndicats, prévoit la suppression de 447 postes sur 3 644, avec la fermeture de 137 magasins et la fusion de 44 magasins avec des points de vente la Halle aux vêtements. « *Nous refusons de cautionner les suppressions d'emplois et les mesures d'accompagnement sont très insuffisantes pour la formation, le congé de reclassement ou la mobilité interne et externe* », indique Gérald Gautier (FO).

**9 juin**

### Sanofi SAG sur la sellette

Pascal Lopez, délégué central FO chez Sanofi Aventis Groupe, est sur les ondes de France Inter. Il y dénonce un système illégal de classement de salariés. Une nomenclature qui comporte trois colonnes : ceux qui dépassent, ceux qui atteignent et ceux qui sont en deçà des objectifs. Les derniers étant poussés vers la sortie. Une méthode fonctionnant avec des quotas préétablis, des dirigeants ayant décidé par avance d'un pourcentage d'évaluations négatives : 10 % fin 2015, puis 15 % ramenés à 7 % en 2016. Le groupe Sanofi a démenti de telles pratiques après la diffusion de cette enquête.

**16 juin**

### L'OIT décide d'intensifier son action

La conférence annuelle de l'Organisation internationale du travail, réunie du 5 au 16 juin à Genève, décide de renforcer son action pour la ratification universelle de ses huit conventions fondamentales, plus particulièrement celles sur la liberté syndicale et de négociation qui restent les mal-aimées des employeurs et des gouvernements. Sachant que les États-Unis et la Chine figurent parmi les pays récalcitrants, environ la moitié de la population mondiale ne peut y avoir recours pour faire évoluer les législations nationales.

**10 août**

### FO à la rencontre des travailleurs saisonniers

Des militants de l'union locale Force Ouvrière d'Amiens font escale à Saint-Valéry-sur-Somme pour informer les travailleurs saisonniers de leurs droits. Un stand est installé place du marché, et une tournée dans les commerces, hôtels et restaurants de la cité médiévale est organisée. L'initiative s'inscrit



dans le cadre d'une campagne nationale de Force Ouvrière pendant l'été en France. Près de 200 000 salariés saisonniers sont recrutés et travaillent pendant la période estivale, en particulier dans l'hôtellerie et la restauration. Une population souvent isolée, qui ne connaît pas forcément ses droits.

**31 août**

### Code du travail : le gouvernement présente les ordonnances

Après une concertation intense de trois mois, au cours de laquelle FO a défendu ses positions et combattu une loi Travail XXL, le Premier ministre a dévoilé le contenu des cinq ordonnances réformant le Code du travail. Dans le cadre du rapport de forces, FO a réussi à faire évoluer certains points clés,



© CRISTIAN BORTES

**3 JUILLET**

### Pyrénées : les cheminots du Train jaune en grève

Les agents de la gare de Villefranche-de-Conflent (Pyrénées-Orientales) se mettent en grève illimitée le lundi et le jeudi, à l'appel de FO et de la CGT. Ils dénoncent la volonté de la SNCF de supprimer un poste d'agent de la circulation et de confier ses missions au chef de ligne. Hors de question pour les cheminots, qui estiment que cette organisation pourrait remettre en cause la sécurité des passagers. Le « Canari », petit train plus que centenaire qui traverse le Parc naturel régional des Pyrénées catalanes, est pris d'assaut durant l'été par les touristes.

comme la place de la branche dans l'articulation des niveaux de négociation et la libre désignation du délégué syndical. Mais la confédération juge le texte final « déséquilibré » et relève des désaccords de fond, par exemple en matière de prud'hommes. Elle a voté contre les ordonnances dans les cinq instances consultatives nationales.

**7 septembre**

### La justice valide la reprise de GM&S par GMD

Le tribunal de commerce de Poitiers valide la reprise de l'équipementier automobile GM&S, deuxième employeur privé de la Creuse, par le groupe GMD, bien que celui-ci ne s'engage à garder que 120 emplois sur 277. GM&S a particulièrement souffert de l'absence de stratégie industrielle de la part de l'État, qui a laissé les deux principaux donneurs d'ordres, Renault et PSA, privilégier la sous-traitance à l'étranger depuis plusieurs années.

**27 septembre**

### STX Saint-Nazaire passe sous contrôle italien

Après avoir annoncé fin juillet la nationalisation temporaire des chantiers navals STX

de Saint-Nazaire pour préserver l'emploi, le gouvernement cède finalement la majorité du capital à l'italien Ficantieri. Ce dernier obtient 50 % des parts, ainsi que 1 % prêté par l'État français. Ce dernier se réserve le droit de reprendre son 1 % si le groupe italien ne respecte pas, sur un an, ses engagements en matière d'emplois ou d'activités de recherche. Le syndicat FO dénonce une « aberration complète », et s'inquiète pour l'avenir. Les chantiers emploient 2 600 salariés et font travailler environ 5 000 sous-traitants.

### Sécurité sociale : présentation du PLFSS 2018

Le budget de la Sécurité sociale 2018 acte la suppression des cotisations maladie et chômage en échange d'une hausse de 1,7 point de CSG. Retraités et fonctionnaires seront *de facto* davantage mis à contribution. Trois milliards d'économies sont au programme, qui pèsent principalement sur le médicament et l'hôpital. La généralisation du tiers payant, qui devait être effective au 1<sup>er</sup> novembre, est supprimée. Onze vaccins sont rendus obligatoires, contre trois auparavant, pour les enfants nés à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018.



© F. BLANC

**29 septembre****Ordonnances : le CCN de FO se prononce pour une mobilisation tous azimuts**

Réuni les 28 et 29 septembre, le Comité confédéral national de FO a mandaté le bureau confédéral pour peser sur les décrets et examiner toutes les possibilités de recours juridiques sur les ordonnances réformant le Code du travail et sur les décrets d'application. Le parlement de FO a particulièrement condamné la fusion des IRP. Compte tenu des risques pesant sur l'Assurance chômage, la formation professionnelle, les services publics et les retraites, le CCN a considéré qu'une mobilisation interprofessionnelle était nécessaire avant la ratification des ordonnances.

**4 octobre****Les routiers obtiennent que leurs primes soient verrouillées par la branche**

Après deux semaines de mobilisation à l'appel de FO notamment, les chauffeurs routiers ont obtenu des employeurs et du gouvernement que plusieurs éléments de leur rémunération, comme leur prime d'ancienneté et leur treizième mois, mais aussi les frais de déplacement, continuent d'être verrouillés au niveau de la branche et ne puissent pas être revus à la baisse par accord d'entreprise. Les routiers ont ainsi obtenu d'échapper dans ce domaine aux ordonnances réformant le Code du travail.

**Bilan 2017 du CICE**

Le comité de suivi du CICE a publié son quatrième rapport. Sur la période 2013-2016, le manque à gagner pour l'État est estimé à 67 milliards d'euros. En ajoutant 2017 et 2018, il aura coûté 99,10 milliards d'euros en six ans. Le nombre d'emplois sauvegardés se situe dans une fourchette qui fait un grand écart entre 10 000 et 200 000 emplois. Quant aux emplois sauvegardés, leur nombre

« se révèle modeste » avec 3 000 emplois. Du côté de son effet sur les salaires, le CICE aurait plutôt joué positivement sur ceux des cadres et des professions intellectuelles supérieures.

**10 octobre****Les fonctionnaires se mobilisent massivement**

Par dizaines de milliers, les fonctionnaires des trois versants de la fonction publique (État, territoriale, hospitalière) manifestent à Paris et en province (114 cortèges) à l'appel, pour la première fois depuis dix ans, des neuf organisations syndicales de la fonction publique. Ils s'opposent aux 120 000 suppressions d'emplois prévues en cinq ans,



© F. BLANC

au gel de leur salaire indiciaire (leur pouvoir d'achat a baissé de plus de 16 % en seize ans), à la remise en vigueur du jour de carence lors d'un arrêt maladie, à la non-compensation de la hausse de la CSG et à la détérioration des services publics du fait des réformes structurelles découlant de l'austérité budgétaire.

**1<sup>er</sup> novembre****Des tarifs de consultation différenciés chez le généraliste**

Les tarifs des consultations chez le généraliste sont échelonnés en fonction de leur complexité, en application de la convention médicale signée entre l'Assurance maladie et trois syndicats de médecins pendant l'été. La consultation des enfants de moins de six ans passe à 30 euros. Les consultations « à fort enjeu de santé publique », comme la première consultation de contraception pour les jeunes filles de 15 à 18 ans, sont facturées 46 euros. Les actes qualifiés de « très complexes », dont les premières consultations pour des cancers ou des pathologies neurologiques graves, sont facturés 60 euros.



© F. BLANC

**2 novembre****Des salariés du nettoyage en colère**

Quatre-vingt-dix pour cent des salariés de H. Reinier (groupe Onet) débute une grève de plus d'un mois dans soixante-quinze gares du nord de l'Île-de-France. Première revendication : que leur employeur respecte la loi et applique la convention collective de la manutention ferroviaire à tous les employés. Les grévistes demandent également un alignement de leur prime de panier sur d'autres chantiers d'Île-de-France, où elle est deux à trois fois supérieure. En décembre, H. Reinier a adressé des convocations à des salariés en grève pour des entretiens préalables en vue de leur licenciement.

**17 novembre****Fusion Agirc-Arrco**

Le patronat et les syndicats, sauf FO et la CGT, ont signé un accord sur la fusion des caisses de retraite complémentaire des salariés du privé Agirc (cadres) et Arrco (non-cadres). Un mariage qui sera effectif à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 et qui découle d'un accord de 2015 que FO avait qualifié de « marché de dupes ». Destiné à renflouer les caisses, l'accord de 2015 prévoit un système de bonus-malus incitant les salariés à travailler au-delà de l'âge légal de la retraite. La prochaine négociation sur les paramètres des retraites complémentaires pour la période 2019-2022 aura lieu en 2018.

**28 novembre****FO décide une mobilisation nationale dans les Ehpad**

Trois cent cinquante délégués FO des Ehpad et des maisons de retraite, réunis à Paris par la Fédération FO des Services publics et de Santé, se prononcent pour une journée de mobilisation et de grève nationale début 2018. Pour contrer la dégradation sans précédent des conditions de travail et d'accueil, ils revendiquent une hausse des effectifs et le retrait de la nouvelle réforme des tarifs dans les Ehpad.



Nos **missions** :

**I**nitier la réflexion

**N**ourrir les débats

**P**artager l'actualité

**C**ommuniquer pour avancer

L'interlocuteur des acteurs de la  
protection sociale

Le partenaire  
des partenaires sociaux

Le promoteur d'une protection sociale  
collective et solidaire

Abonnez-vous à  
l@ lettre de l'INPC  
via notre site

**inpc.fr**

et recevez par courriel  
mensuel l'actualité de  
la protection sociale



On ne sait pas à quoi ressemblera  
la famille des salariés dans le futur.

Une chose est sûre, on saura toujours  
innover pour mieux la protéger.

#DÉPENDANCE



## 50 ans d'innovation au service des familles

L'OCIRP, Organisme commun des institutions de rente et de prévoyance, est un assureur à vocation sociale paritaire à but non lucratif. Il protège le salarié et sa famille face aux risques de la vie dans le cadre de contrats collectifs d'entreprise ou de branche professionnelle. Ses garanties s'expriment sous la forme de rentes et d'un accompagnement social spécifique en cas de décès ou de perte d'autonomie. L'OCIRP, c'est près de 6 millions de garanties dans 1,4 million d'entreprises adhérentes.

[OCIRP.FR](http://OCIRP.FR)

VEUVAGE - ÉDUCATION - HANDICAP - DÉPENDANCE

**OCIRP**  
protéger. agir. soutenir





La taxe d'habitation représente en moyenne un tiers des recettes fiscales des collectivités locales.

# Les ménages et les territoires inégaux devant la réforme de la taxe d'habitation

**ÉTUDE** Quelles conséquences aurait la réforme de la taxe d'habitation sur le pouvoir d'achat des ménages et sur les finances des communes? Dans une étude publiée cet été, l'OFCE dissèque la mesure consistant, d'ici à trois ans, à exonérer totalement de taxe d'habitation 80% des ménages.

**P**our l'OFCE (Observatoire français des conjonctures économiques), la réforme (d'un coût de 10 milliards d'euros) visant à exonérer de taxe d'habitation (TH), d'ici à trois ans, 80 % des ménages assujettis « cible particulièrement les classes moyennes », et devrait aboutir à un gain de pouvoir d'achat représentant pour les ménages 0,7 % de leurs revenus. La mesure concernerait 16,6 millions de ménages, mais avec des « impacts différenciés ». Les gains dégagés par les ménages varieraient en fonction du niveau de vie et du territoire de résidence. De 16000 euros environ à 37260 euros de revenus annuels, le gain moyen serait compris entre 410 et 520 euros

par an. C'est « près de quatre à cinq fois plus que les gains moyens enregistrés par les ménages des premiers et derniers déciles de niveau de vie ». Le premier décile traduit un niveau de vie inférieur à 10770 euros par an et par personne et 50 % des ménages de ce décile n'acquittent déjà aucune TH. Le neuvième décile indique lui un niveau de vie supérieur à 37260 euros. Plus largement, 70 % des ménages concernés par la réforme ont un niveau de vie compris entre 14820 euros par an par unité de consommation et 23840 euros. « Les gains moyens enregistrés par les bénéficiaires [de la réforme, NDLR] croissent avec le niveau de vie. La taxe d'habitation acquittée par les ménages, même si elle ne dépend pas directement du niveau de re-

**LES GAINS MOYENS ENREGISTRÉS PAR LES BÉNÉFICIAIRES CROISSENT AVEC LE NIVEAU DE VIE.**

## ZOOM

15,5 % des ménages ne payent pas de taxe d'habitation

Actuellement, la taxe d'habitation – qui bénéficie aux communes et intercommunalités et génère autour de 20 milliards de recettes fiscales chaque année – représente en moyenne un tiers des recettes fiscales de ces collectivités locales. La TH « pèse pour 1,4% du revenu disponible des ménages », indique l'OFCE, notant que du fait des conditions d'exonération et d'abattement, actuellement 15,5% des ménages (soit 4,4 millions) n'acquittent aucune TH.

*venu, croît avec celui-ci du fait du lien positif qui existe entre le revenu et la valeur locative du logement. »*

## Des gagnants et des perdants

Quand un ménage du premier décile retire un gain de 200 à 300 euros, pour un ménage du dixième décile il s'agit de plus de 1000 euros. La réforme induira aussi une différenciation selon les territoires. En métropole, dans 60 % des départements, entre 57 % et 65 % des ménages bénéficieraient de la réforme, analyse l'OFCE. Dans 20 % des départements (dont une partie de l'Île-de-France) « la part des gagnants serait inférieure à 57 % ». En termes de gains de pouvoir d'achat en pourcentage de niveau de vie du département, il y aurait des gagnants et des perdants. Cette réforme « nécessite un financement national à travers les transferts opérés par l'État pour compenser le manque à gagner des municipalités ». Par ce financement, qui pourrait être « proportionnel au niveau de vie de chaque ménage », il y aurait donc « des transferts entre les ménages en fonction de leur lieu de résidence et de leur niveau de vie ». Par ailleurs, indique l'OFCE, reste « la question de l'évolution dans le temps des compensations de l'État vers les municipalités et de l'indépendance de celles-ci dans la gestion locale ». En cas d'absence de progression dans le temps des compensations versées par l'État, les communes qui auront fait « dans le passé » des efforts budgétaires pour réduire les taux locaux d'imposition pourraient être perdantes. ■

VALÉRIE FORGERONT

## En bref

### **VÉLO ÉLECTRIQUE**

#### **Une prime à l'achat**

Une aide pouvant aller jusqu'à 200 euros est offerte, jusqu'au 31 janvier 2018, pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique, dit à pédalage assisté. Pour plus d'informations : <http://www.asp-public.fr/bonus-velo>

### **SANTÉ**

#### **Signaler un effet néfaste**

Patients et consommateurs peuvent désormais utiliser le site Internet [www.signalement-santé.gouv.fr](http://www.signalement-santé.gouv.fr) pour alerter les pouvoirs publics sur les effets néfastes sur leur santé d'un médicament, d'un acte de soin ou tout simplement d'un produit de la vie courante.

### **LOCATION**

#### **La performance énergétique devient un critère de décence**

Pour être « décent », un logement devra présenter un critère de performance énergétique : être protégé contre les infiltrations d'air parasites, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, et permettre une aération suffisante, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2018.

### **ARNAQUES**

#### **S'informer et se protéger**

Des pratiques commerciales abusives, mensongères ou trompeuses, visant particuliers et entreprises, sont régulièrement signalées. Les services de la répression des fraudes (DGCCRF) ont pour mission d'enquêter sur ces arnaques et de les sanctionner, mais aussi d'informer le consommateur. Retrouvez sur le site Internet de la DGCCRF, dans l'espace dédié, des conseils pour vous prémunir des pratiques identifiées par ses services. <http://www.economie.gouv.fr/dgccrf/infos-arnaques>



© PIERRE MERIMEE / REA

## **Sports d'hiver : pour profiter**

### **de son séjour en toute tranquillité**

Avec plus de 26 000 hectares de pistes de ski aménagées, la France détient le plus vaste domaine skiable d'Europe, soit 30% du domaine européen. Chaque année, sept millions de passionnés de sports de glisse le fréquentent.

**A**fin de veiller à la sécurité des skieurs et des équipements de ski, à la qualité et à l'hygiène des produits alimentaires vendus dans les magasins et les restaurants des stations, les services de contrôle de l'État, notamment les directions départementales de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, procèdent tous les ans à des contrôles. C'est l'objectif de l'opération « Vacances à la neige » (OVN).

L'édition 2017 a mis en évidence, comme les années passées, des manquements nombreux et récurrents, en particulier dans le secteur alimentaire : problèmes d'hygiène, de traçabilité des produits, d'indication de la provenance des viandes bovines et de respect des dates limites de consommation. Les restaurants, les boulangeries-pâtisseries et les grandes et moyennes surfaces sont les principaux foyers d'anomalies en termes de sécurité alimentaire.

Dans l'hôtellerie, des manquements concernant l'information du consommateur et la loyauté des transactions ont été identifiés. De nombreux établissements hôteliers ont ainsi été sanctionnés pour des défauts d'affichage des prix ou l'absence de notes remises aux consommateurs. Des pratiques commerciales trompeuses relatives au classement des hôtels ont également été observées, ainsi que des anomalies sur les sites Internet des résidences hôtelières : absence de mentions légales, non-concordance entre les prix affichés en ligne et ceux affichés en établissement, absence de conditions générales de vente.

En ce qui concerne les tarifs des remontées mécaniques, le bilan des contrôles opérés a montré une nette amélioration des pratiques des professionnels quant à l'information tarifaire des skieurs. Pourvu que cela dure.

### **Des équipements de protection individuelle peu fiables**

Plus embêtant, les contrôles réalisés ont montré que la gestion des équipements de protection individuelle (casques de ski pour l'essentiel) par les loueurs reste aléatoire : manquements en matière de gestion des registres et de traçabilité du maintien en état des équipements de protection individuelle (EPI), pas de désinfection systématique de ces équipements par des produits biocides ou utilisation de produits non adaptés ou périmés. La réglementation récente sur la fiche de gestion des EPI, document qui permet d'assurer le suivi d'entretien des équipements, est peu ou mal appliquée : absence d'information sur les prix, absence de notice d'utilisation ou de remise de notes.

L'AFOC recommande aux consommateurs d'être attentifs en fréquentant les centres, structures ou activités temporaires, généralement déployés pour compenser la baisse d'activités due à une météo défavorable. Les contrôles réalisés sur ces nouvelles activités ont révélé l'absence ou l'insuffisance d'information tarifaire précontractuelle, ainsi que le manque de formation des personnels. ▀

## En bref

### RESTAURATION

#### Niveau d'hygiène des restaurants et des cantines

Depuis 2017, les particuliers peuvent consulter les résultats des contrôles sanitaires réalisés dans les restaurants, les cantines, les magasins d'alimentation ou les abattoirs, sur le site Internet [alim-con fiance.gouv.fr](http://alim-con fiance.gouv.fr).

### OPTIQUE ET AUDITION

#### Le devis devient obligatoire

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, avant toute vente, les audioprothésistes et les opticiens devront présenter un devis, selon un modèle standard. L'idée poursuivie est de clarifier les prestations et leur prix de façon à faire jouer la concurrence.

### ÉNERGIE

#### Une aide à la performance

Jusqu'au 31 mars 2018, vous pouvez bénéficier d'une aide financière pour améliorer la performance énergétique de vos équipements. Attention, cette prime « Coup de pouce économies d'énergie » est sous conditions de ressources. Cette aide est par ailleurs cumulable avec le crédit d'impôt transition énergétique (CITE).

### CARBURANTS

#### Un comparateur de prix

Le site [prix-carburants.gouv.fr](http://prix-carburants.gouv.fr) permet de consulter gratuitement tous les prix des carburants, partout en France. Une version mobile [prix-carburants.gouv.fr/mobile](http://prix-carburants.gouv.fr/mobile), spécialement dédiée aux smartphones, est également disponible. Elle permet de trouver la station-service où le carburant est le moins cher, directement depuis son téléphone.

## Acheter en ligne : un rappel des conseils pour ne pas se faire avoir

Acheter en ligne n'est pas sans risques. Quelques règles sont à suivre pour éviter les déconvenues :

- ✓ Vérifier l'identité du vendeur et sa e-réputation. Les sites marchands basés en France ou en Europe offrent davantage de garanties que ceux installés hors Union européenne. Des avis en ligne peuvent exister, il faut s'y référer.
- ✓ Au moment de passer la commande, quelques précautions s'imposent pour éviter les mauvaises surprises : contrôler les caractéristiques du produit, pas simplement la photo en ligne, comparer les prix et les services sur d'autres sites, notamment les éventuels essais ou tests qui existeraient.
- ✓ Pour le paiement : avant de donner le numéro de sa carte, il faut s'assurer que la page est bien sécurisée (l'adresse « <http://...> » se transforme en « <https://...> », avec un « s » pour « secure ». Parfois, un cadenas fermé apparaît dans la fenêtre du navigateur). L'usage de cartes de paiement virtuelles ou de cartes prépayées permet d'éviter les pièges. Il est important de vérifier que le montant débité sur son compte correspond bien à la commande effectuée. Sinon, contacter sa banque pour obtenir des explications.
- ✓ La livraison de la commande doit arriver à la date convenue, au plus tard 30 jours après l'enregistrement de votre commande. En l'absence de livraison, après mise en demeure par courrier recommandé, le contrat est annulé et les sommes versées doivent être remboursées au plus tard dans un délai de 14 jours.
- ✓ Il faut vérifier l'état de la marchandise lors de la livraison, en présence du livreur si possible. En cas de non-conformité ou de défaut, vous pouvez refuser le produit à la livraison ou le retourner au vendeur.
- ✓ Une fois la livraison effectuée, vous disposez de 14 jours pour informer le vendeur de votre décision de vous rétracter, sans vous justifier et sans avoir à payer de pénalités (art. L.221-18 du code de la consommation). Vous disposez ensuite de 14 jours francs pour renvoyer votre achat, à vos frais.
- ✓ En cas de litige, contactez le service client. S'il persiste, rapprochez-vous de l'AFOC ou saisissez le médiateur correspondant ([www.economie.gouv.fr/mediation-conso](http://www.economie.gouv.fr/mediation-conso)).

© JEAN-CLAUDE MOSCHETTI / REA



## En bref

### JUSTICE

#### Divorcer sans juge

Combien coûte la convention enregistrée chez le notaire? Ce coût est fixé à 42 euros. Néanmoins, à ce montant peuvent s'ajouter d'autres frais de notaire. Par ailleurs, cette procédure nécessitant que les époux soient assistés chacun par un avocat, il faut donc aussi rajouter à ces frais le montant des honoraires des avocats.

### BANQUE

#### Fraude à la carte bancaire

La banque doit rembourser les sommes dérobées à son client en cas de « phishing », à moins qu'elle n'apporte la preuve qu'il a agi frauduleusement ou fait preuve d'une négligence grave (Cour de cassation, 18-01-2017, n° 15-18.102).

### COUVERTURE MOBILE

#### Une application bien utile

L'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (Arcep) publie des cartes de couverture du territoire présentant les niveaux de couverture pour la téléphonie mobile. Une application est disponible : [monreseaumobile.fr](http://monreseaumobile.fr).

### ARGENT

#### Vos comptes en un seul clic

La Caisse des dépôts propose désormais Ciclade (<https://ciclade.caissedesdepots.fr>), un service en ligne gratuit pour rechercher les assurances vie et comptes inactifs transférés chez elle. Héritage, contrat à échéance, vieux livrets A... : de nombreux bénéficiaires (titulaires ou ayants droit) ont oublié ou ignorent même l'existence de ces comptes.



# NOUS SOMMES POUR CEUX QUI RENDENT LA SOCIÉTÉ PLUS HUMAINE ET CEUX QUI EN ONT FAIT LEUR VOCATION.

PLUS DE 3 MILLIONS DE SOCIÉTAIRES NOUS FONT DÉJÀ CONFIANCE.

---

**GMF 1<sup>ER</sup> ASSUREUR  
DES AGENTS DU SERVICE PUBLIC**

---



ASSURÉMENT HUMAIN

Appelez le 0 970 809 809 (numéro non surtaxé)  
Connectez-vous sur [www.gmf.fr](http://www.gmf.fr) ou depuis votre mobile sur [m.gmf.fr](http://m.gmf.fr)

**LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES et employés de l'État et des services publics et assimilés** - Société d'assurance mutuelle - Entreprise régie par le Code des assurances - 775 691 140 R.C.S Nanterre - APE 6512Z - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret et ses filiales GMF ASSURANCES et LA SAUVEGARDE. Adresse postale : 45930 Orléans Cedex 9.

## CE QUI CHANGE

Les tarifs réglementés de vente de gaz d'Engie ont augmenté, au 1<sup>er</sup> décembre, de 1% pour le chauffage, de 0,6% pour un double usage cuisson et eau chaude, et de 0,3% pour la cuisson.

Les locations courtes de logement via une plate-forme Internet type Airbnb doivent, depuis le 1<sup>er</sup> décembre, faire l'objet d'un dépôt de déclaration de meublé de tourisme afin d'obtenir un numéro d'enregistrement devant être publié sur l'annonce en ligne.

## LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

# 24%

24% des salariés sont dans un état d'hyperstress, « à un niveau de stress trop élevé et donc à risque pour leur santé », d'après les résultats, dévoilés en novembre dernier, de l'Observatoire du stress au travail (OST) et d'un cabinet de conseil en bien-être et santé au travail. Selon cette étude, les femmes et les plus de 40 ans sont les plus affectés.

**+** SUR LE SITE  
**FORCE-  
OUVRIERE.FR**

**LE MONTANT DE LA CONTRIBUTION SOCIALE GÉNÉRALISÉE** est de 7,5% sur 98,25% du salaire brut.

Tous les autres chiffres utiles sont consultables sur le site.

## JURIDIQUE

# Laïcité, liberté religieuse et règlement intérieur en Cassation

La neutralité religieuse dans une entreprise ne doit pas donner lieu à une discrimination et doit figurer clairement dans le règlement intérieur (ou une note de service), a fermement énoncé la Cour de cassation dans un arrêt du 22 novembre 2017 (Cass., soc., 22-11-17, n°13-19855).

Une salariée avait refusé de renoncer au port du foulard islamique dans l'exercice de ses activités professionnelles et des clients s'étaient plaints auprès de son employeur. Embauchée en CDI en 2008, elle était licenciée pour faute en 2009. Elle s'était alors tournée vers la juridiction prud'homale en faisant valoir que son licenciement constituait une mesure discriminatoire en raison de ses convictions religieuses. Après avoir perdu en première instance, puis en appel, cette

ingénieure en études pour un cabinet de conseil s'était portée en cassation. La Haute juridiction lui a donné raison.

La Cour de cassation s'est appuyée sur le droit européen mais aussi sur le Code du travail. La Cour de justice de l'Union européenne (CJUE), le 14 mars 2017, a en effet considéré qu'en l'espèce l'interdiction d'un voile islamique ne pouvait être justifiée, « à moins qu'elle ne soit objectivement justifiée par un objectif légitime, tel que la poursuite par l'employeur, dans ses relations avec ses clients, d'une politique de neutralité politique, philosophique ainsi que religieuse ».

Précisant qu'en ce cas, l'employeur devait lui trouver un autre poste. Ce qui n'avait pas été fait. D'autre part, la Cour de cassation a énoncé que l'employeur peut imposer une « clause de neutralité » qui interdit « le port visible de tout signe politique, philosophique ou religieux sur le lieu de travail, dès lors que cette clause générale et indifférenciée n'est appliquée qu'aux salariés se trouvant en contact avec les clients », mais cela dans un règlement intérieur ou une note de service. Or il n'y avait eu qu'un ordre oral « visant un signe religieux déterminé », donnant lieu à une « discrimination directement fondée sur les convictions religieuses », alors que l'employeur est « investi de la mission de faire respecter au sein de la communauté de travail l'ensemble des libertés et droits fondamentaux de chaque salarié ». ■

**9%**  
C'est le pourcentage de cas conflictuels dans les faits religieux en entreprises privées en 2016 (sondage institut Randstad-OFRE).

## EN PRATIQUE

Manifestation des convictions des salariés et règlement

Selon l'article L1321-2-1 du Code du travail, « le règlement intérieur peut contenir des dispositions inscrivant le principe de neutralité et restreignant la manifestation des convictions des salariés si ces restrictions sont justifiées par l'exercice d'autres libertés et droits fondamentaux ou par les nécessités du bon fonctionnement de l'entreprise et si elles sont proportionnées au but recherché ».

MICHEL POURCELOT

# Agenda

23 avril 2018

## 70 ANS POUR LA LIBERTÉ SYNDICALE

Le XXIV<sup>e</sup> congrès FO s'ouvrira à Lille. Les délégués des syndicats consacreront une semaine aux débats sur la politique syndicale de la confédération. Le Comité confédéral national procédera parallèlement à l'élection des différentes instances (secrétariat général, trésorerie générale, bureau confédéral et commission exécutive). Ce congrès se tiendra, à une dizaine de jours près, soixante-dix ans exactement après le premier congrès de FO (ouvert le 12 avril 1948 à la Mutualité, à Paris). Léon Jouhaux en avait pris la présidence, tandis que Robert Bothereau était élu secrétaire général.

## 2 décembre 2018 CONGRÈS INTERNATIONAL

La CSI (Confédération syndicale internationale) tiendra son IV<sup>e</sup> congrès à Copenhague. La CSI a pris la suite, en novembre 2006, de la CISL (Confédération internationale des syndicats libres), dont FO faisait partie des membres fondateurs à Londres en décembre 1949.

## 6 décembre 2018

## ÉLECTIONS FONCTION PUBLIQUE

Les 5,5 millions de fonctionnaires, de l'État, des

collectivités territoriales, de la santé et de l'hôpital, de La Poste et des communications voteront pour leurs représentants syndicaux dans les commissions administratives paritaires et les comités techniques. Après le relevé du cycle de la représentativité syndicale dans le secteur privé (2013-2016), il s'agit d'un enjeu majeur qui mobilise d'ores et déjà les syndicats et les militants de la fonction publique, et pour lequel seront sollicités toutes les structures et tous les militants FO.

ON VEUT  
**mm**IEUX VOUS  
ÉCOUTER

**mm**IEUX VOUS  
CONNAÎTRE

**mm**IEUX VOUS  
COMPRENDRE

POUR  
**mm**IEUX VOUS  
ACCOMPAGNER

En pensant des services toujours plus adaptés aux salariés d'aujourd'hui, en mettant la prévention au cœur de ses innovations, en agissant avec écoute et proximité, Malakoff Médéric s'engage pour le bien-être des salariés au travers de sa démarche Entreprise territoire de santé.

[malakoffmederic.com](http://malakoffmederic.com)



Ces services sont conditionnés à la souscription d'un contrat d'assurance collective Santé ou Prévoyance, assuré par l'Assureur de votre contrat, et proposé par l'Association de Moyens Assurés (AMA), ASSOCIATION DE MOYENS ASSURÉS (AMA) - Association régie par la loi du 1er juillet 1901 - 21 rue La Fayette 75009 Paris - N° ORIAS 16 000 160 ([www.orias.fr](http://www.orias.fr)) - N° Siren : 812 966 289. Pour plus d'informations, consultez le site : [malakoffmederic.com/on-vous-mm](http://malakoffmederic.com/on-vous-mm)



malakoff médéric

SANTÉ • PRÉVOYANCE • RETRAITE

ON VOUS **mm**

# Des livres en hiver

**SÉLECTION** Beaux et passionnants, des ouvrages à offrir aux autres ou à soi-même pour découvrir, rire, s'émerveiller, s'évader...

RÉDACTION **CORINNE KEFES**



**Bug – Livre 1**  
Enki Bilal, éditions Casterman,  
86 pages, 18 euros.

**JEUDI 13 DÉCEMBRE 2041, 23H61 : DÉBUT DE L'AN ZÉRO**

**BD** La sortie d'un album de Bilal est toujours un événement. Voici le premier titre de sa nouvelle série qui se passe dans un futur proche, très proche... Dans un monde hyper connecté, où l'informatique a parfois pris le pas sur l'homme, quelle pourrait être la pire catastrophe? Bilal donne sa vision d'un possible sous la forme d'une fable (prémonitoire peut-être) : le monde numérique disparaît subitement de la planète avec toutes les informations disponibles et c'est la paralysie générale. Bilal imagine alors la réaction des pouvoirs en place et les luttes qui vont opposer différents groupes pour parvenir à récupérer le réseau. Qui est cet homme qui contient toute la mémoire du monde? Qui est derrière tout ça? Que va devenir la planète?

Cette histoire questionne, avec beaucoup d'humour, sur ce qui reste de l'humanité quand la technologie s'efface, sur la réalité de la mémoire vive contre la mémoire vivante, sur le retour obligé au savoir-faire manuel, sur la victoire des vieux! Dans un monde dénumérisé, la connaissance devient ainsi une arme convoitée. On a hâte de savoir comment l'histoire continue, mais même Bilal n'a pas encore d'idées arrêtées sur ce futur-là. Puisse son imagination ne pas souffrir d'un bug! **■**

## IMAGES ET PAROLES



**L'Annuel, 2017 en photos, le choix de l'AFP**  
Collectif, éditions La Découverte,  
199 pages, 29,90 euros.

Ce sont ainsi près de trois cents photos qui sont livrées à notre regard, de la plus explicite à celle dont le texte nous invite à l'examiner sous un nouveau jour. Comme souvent, l'image qui frappe c'est celle qui offre un contraste, un décalage entre ce qui est montré en instantané et la réalité des faits. Ce parcours à travers le monde et les différents sujets mis en lumière nous ramène au final à l'homme, celui qui est devant l'objectif comme celui qui est derrière, dans sa vérité, qu'elle soit faite de misère ou de génie, de beauté ou de résilience. **■**

**PHOTOGRAPHIE** Cette année, outre la rétrospective classique sur l'année précédente, l'AFP fait paraître une sélection de photos de 2017 associant à l'image un texte écrit par le photojournaliste qui a pris le cliché. Ces témoignages sur le contexte de la prise de vue, les détails factuels et l'émotion ressentie sur le vif apportent un supplément d'âme à ce recueil. Autre nouveauté, la présence de plusieurs portfolios qui s'arrêtent sur des thématiques particulières (la Corée du Nord, le Venezuela, Mossoul, une série de portraits d'artistes et le sport, bien sûr).

## Maisons du monde

**CONSTRUIRE DEMAIN** Ce livre s'inscrit dans une réflexion globale sur les problématiques actuelles autour du changement climatique, en montrant comment l'homme a su tirer parti de son environnement pour se protéger en fonction du milieu dans lequel il vit. En effet, l'habitat est un exemple concret de la relation particulière que l'homme entretient avec la nature : au départ, forme et structure sont dictées par le climat et les ressources disponibles à proximité. Les hommes ont ainsi trouvé de multiples solutions pour se construire un toit.

De fait, la notion de développement et de gestion durables est intrinsèque des premières constructions humaines : il faut faire avec les moyens à disposition et veiller à leur renouvellement, dans une utilisation rationnelle des matériaux et selon une organisation spatiale optimisée. Aussi, aujourd'hui, pour répondre aux besoins d'une population croissante et aux nouveaux enjeux climatiques, il semble important de s'inspirer de ce savoir-faire multi-générationnel afin de (re)trouver des solutions judicieuses et appro-



**Habiter la planète**  
**Atlas mondial de l'architecture traditionnelle et vernaculaire**  
Sous la direction de Sandra Piesik,  
éditions Flammarion, 569 pages, 125 euros.

priées pour « habiter la planète ». Ce livre nous entraîne dans un tour du monde à la découverte des différents types de bâtis et donne des exemples de projets qui allient savoir-faire ancestral et nouvelles technologies et matériaux. Avec un fonds documentaire photographique important et la participation de nombreux contributeurs experts, c'est un superbe ouvrage pour les amateurs d'architecture, de découvertes ou de belles photos. **■**



**Carnets de science, la revue du CNRS # 3**  
Collectif, CNRS, 195 pages, 12,50 euros.

## Donner du sens à la science

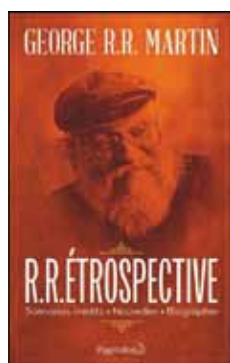
**PÉRIODIQUE** Troisième numéro de cette revue semestrielle lancée fin 2016, les Carnets de science se veulent un condensé des sujets scientifiques actuels et des questions qu'ils peuvent soulever au sein de la société quant à son avenir.

Rendre accessibles et compréhensibles au plus grand nombre les avancées de la recherche et leurs applications, tel est l'objectif de cet ouvrage. Le format choisi y contribue d'ailleurs grandement : des articles courts, factuels, bien illustrés, une grande variété de thématiques associée à une grande expertise nous font voyager au sein des différentes spécialités scientifiques.

Le dossier principal de ce numéro s'articule autour de l'intelligence artificielle : l'état de la recherche, ses mises en pratique existantes, les blocages et les enjeux, les dérives possibles et les solutions à envisager.

La science est une grande aventure humaine et aujourd'hui, dans de nombreux domaines, il semble que nous soyons à l'aube d'une véritable rupture technologique qui questionne sur la place de l'homme dans une nouvelle société à construire.

Ce livre est une sorte de mise en bouche, qui ouvre l'esprit et donne l'envie du savoir. **■**



**R.R. Étrospective, Scénarios inédits – Nouvelles – Biographie**  
George R.R. Martin,  
éditions Pygmalion,  
1496 pages, 32 euros.

## Le gardien du trône

**FANTASTIQUE** Écrivain prolifique s'il en est, G.R.R. Martin invente des histoires depuis plus de trente ans. Il fait désormais partie des auteurs cités en référence pour évoquer un style littéraire. Pourtant, c'est un touche-à-tout dont l'œuvre éclectique rassemble aussi bien des nouvelles, des romans que des scénarios, dans les domaines de la science-fiction, de l'horreur ou de la fantasy. Il a aussi été producteur de séries et directeur d'anthologie. C'est dire si cette volumineuse rétrospective est à l'image de sa production, quoiqu'il nous réserve encore, nous l'espérons tous, quelques belles histoires. Les commentaires de Martin, au début de chaque grand chapitre, nous renseignent sur sa

rencontre avec l'écriture via les comics et les fanzines, et éclairent son travail d'un jour tout personnel. Et à la lecture de ce florilège, une évidence s'impose : son talent, avéré dès les premières œuvres, fait d'imagination et d'émotion avec un grand sens du mot et de la phrase. Ce qui fait le genre de Martin, c'est son goût pour une intrigue solide et son attachement au réalisme de chaque personnage. Et malgré ses invitations au voyage vers de nombreux ailleurs, il dit n'écire qu'une seule et même histoire, celle du « cœur humain en conflit avec lui-même ». Admiratif de Howard, Lovecraft et Tolkien, il les regardait comme des maîtres hors d'atteinte pour lui. Pas si sûr. ▀

## AU PAYS DE CANDY

**RECUEIL** De l'esprit, Cyrano n'en manquait pas et son sens de la repartie cloue le bec de l'importun qui s'en prend à lui. Dans la même veine, cet ouvrage regroupe les bons mots des grands de ce monde qui ne les ont pas mâchés. Que ce soit en politique, dans les milieux artistiques, chez les critiques, entre hommes et femmes, en société ou en famille, l'art de la désobéissance et de l'indélicatesse est élevé ici à son plus haut niveau. La phrase assassine remise dans son contexte, on se délecte de la malice, voire du fiel, qui suinte de cette sentence. Car, comme dans un duel, les esprits se frottent jusqu'au premier sang et le malheureux qui bafouille est condamné à la risée. Et de même qu'on ne peut s'empêcher de rire à la vue d'une chute, ce persiflage teinté de malice fait ressortir la part de nous-mêmes qui s'amuse au dépend de l'autre. Devrions-nous en avoir honte? Comme on dit chez Senoble : « C'est bon la honte! » Alors, regalons-nous! ▀



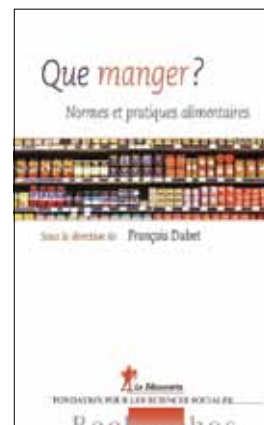
**« À la fin de l'envoi, je touche! »**  
Histoire, cinéma,  
politique, littérature :  
les répliques qui tuent  
Olivier Clodong,  
éditions Libro,  
87 pages, 5 euros.

## UNE FEMME FANTASMÉE?



**Les Amazones, quand les femmes étaient les égales des hommes (VIII<sup>e</sup> siècle av. J.-C. – I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C.)**  
Adrienne Mayor,  
éditions La Découverte,  
560 pages, 25 euros.

**SCIENCES HUMAINES**  
À l'heure où les femmes continuent à se battre pour leurs droits et pour une égalité effective, se pourrait-il que dans un lointain passé cette équité fût la norme? En se plongeant dans le mythe des Amazones, l'auteure cherche à démêler les fils d'une certaine réalité : grâce aux textes anciens, avec l'appui de l'archéologie et de la linguistique, par l'étude d'œuvres artistiques, elle confronte légende et réalité et met en lumière les origines concrètes des Amazones. Dans la mythologie, l'Amazone est associée aux héros comme une égale, décrite comme une guerrière farouche et experte, qui vit sans avoir besoin des hommes et dans une grande liberté, y compris sexuelle. Cette relégation dans les mythes est sans doute liée à l'incapacité pour les Grecs anciens de concevoir une femme au statut si opposé à celui des femmes grecques. De fait, l'Amazone est perçue et représentée comme une barbare. En figurant une sorte de transgression, elle permet ainsi l'émergence d'une identité grecque. Néanmoins, ce personnage résulte aussi de la connaissance antique de tribus lointaines aux mœurs étranges évoquées dans de nombreux textes (y compris à l'extérieur de la sphère grecque) et d'une fascination pour la culture et l'organisation sociale de ces peuples nomades. L'archéologie et les études ethnographiques nous révèlent l'historicité de telles femmes : chez les Scythes, le nomadisme à cheval oblige à un mode de vie où tous les individus doivent être capables d'assurer la sécurité du groupe, hommes comme femmes. Il y a ainsi une réelle notion d'équité inscrite dans la nécessité. Si les Amazones peuvent sembler plurielles, des archères nomades des steppes aux reines de la mythologie, en passant par les guerrières de tradition non grecque de la mer Noire à la Chine, elles représentent toutes un idéal de liberté, de force et d'égalité. ▀



**Que manger? Normes et pratiques alimentaires**  
Sous la direction de François Dubet,  
éditions La Découverte, 198 pages, 23 euros.

## Manger pour vivre ou vivre pour manger?

**SCIENCES SOCIALES** Vaste sujet que les lauréats de l'appel à projet lancé en 2016 par la Fondation pour les Sciences Sociales ont dû aborder, même si le fil rouge ne concernait que l'aspect normatif de la question. Manger est une chose aussi naturelle que complexe : c'est un besoin mais aussi une affaire de culture et de goût. C'est devenu aujourd'hui un objet juridique, avec la multiplication de normes et de recommandations de santé, et l'enjeu d'accords commerciaux acharnés. À partir de cas particuliers, cet ouvrage montre combien manger est un « fait social total » qui définit en partie l'individu. Parce que l'aliment est aussi un produit symbolique, il combine éthique, contrôle de soi et responsabilité collective, mais il est aussi l'objet d'intérêts antagonistes (producteurs, industriels, consommateurs et États). Rendez-vous donc autour du vin, du lait maternel ou du guarana, avec les critiques gastronomiques, chez les étudiants ou à la cantine, pour voir comment la faim, la question du label ou encore notre sexe influent sur notre façon de consommer la nourriture. ▀



## L'art de l'urgence

**ARTS GRAPHIQUES** S'il y a un courant artistique qui pose la question « qu'est-ce que l'art? », c'est bien celui du graffiti et du street art. D'abord parce que les artistes concernés ne se définissent pas comme artistes au sens académique : dans ce courant, la notion de provocation, de transgression, de protestation est essentielle. C'est un art du défi qui se veut en opposition avec l'ordre établi.

Ensuite parce qu'il porte en lui une contradiction permanente entre l'intention et l'acte, d'une part, et le rendu et la perception de l'œuvre finale d'autre part : le graffiti veut être vu et reconnu mais rester à la marge. D'autant qu'il est aussi un art de l'éphémère. Sa place est-elle donc dans



**Atlas du street art et du graffiti**  
Rafael Schacter, éditions Flammarion, 393 pages, 39,90 euros.

la rue seulement ou parfois aussi dans les galeries?

Enfin, parce qu'il regroupe une pluralité de formes artistiques, de médias, d'approches et de visions, ce qui en fait un art protéiforme et multiple.

Néanmoins, au travers des cent treize artistes, des vingt-cinq pays et des seize villes qu'évoque l'ouvrage, émerge une unité dans la volonté d'un message à transmettre (à commencer par l'importance de la lettre), dans celle de marquer le territoire, d'en faire un terrain d'exploration et d'expérimentation. Il se dégage de ces différents courants une certaine universalité, dessinée dans les influences partagées et les cultures souvent imbriquées. ■

## UNE LIBERTÉ QUI EN SAUVEGARDE D'AUTRES

**PRESSE** En octobre 2016 s'est tenue la première Journée des libertés, consacrée à la liberté de la presse écrite au XXI<sup>e</sup> siècle. Les interventions, pluridisciplinaires, ont abordé les enjeux auxquels se trouve confronté aujourd'hui le monde de l'information, en regard surtout de la révolution Internet. Le présent ouvrage retranscrit ces interrogations en abordant quatre angles : la protection des personnes d'abord, avec la question de la prescription d'une information, du respect de la vie privée et du droit à l'oubli; la protection de l'information ensuite, avec l'évocation des problématiques liées au secret des sources, aux lanceurs d'alerte; les relations entre liberté de la presse et ordre public, avec la question de la censure, de la notion de droit au

blasphème et de l'ingérence de la loi imposant une norme à cette liberté; la question du pluralisme enfin et des contraintes qui pèsent sur la presse.

Son statut privilégié, comme celui du journaliste, défini par la loi de 1881, semble battu en brèche par de nouvelles pratiques : le contrôle des fournisseurs d'accès et de contenus sur Internet, la monopolisation de la presse par de grands groupes capitalistes, l'accélération de l'information, la multiplication des publications de non-professionnels, le poids de l'audience...

D'une information objective, vérifiée, traitée par un professionnel qualifié garant d'une déontologie, on risque de passer à une information sensationnelle, standardisée, qui tient plus de la communication ou de la



**La liberté de la presse écrite au XXI<sup>e</sup> siècle**  
Sous la direction de Roseline Letteron, CNRS éditions, 281 pages, 10 euros.

commande, voire à une certaine désinformation. Soyons désormais des lecteurs avertis! ■



**La balade nationale, les origines**  
Sylvain Venayre et Étienne Davodeau, éditions La Découverte, 165 pages, 22 euros.

## Nos ancêtres les Gaulois

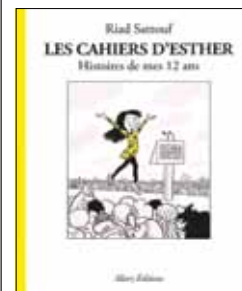
**HISTOIRE EN IMAGES** Voici une nouvelle façon d'appréhender notre histoire : cette collection, riche de vingt volumes à venir, nous offre l'opportunité de nous replonger dans nos racines. Et c'est d'ailleurs là tout l'enjeu : quelles sont les racines de la France, comment se construit-elle et quel est le récit national? Car l'histoire est toujours une construction, avec des choix parfois arbitraires, des images diffusées et utilisées qu'il faut savoir remettre en perspective.

Ainsi, parti est pris de donner à voir, de mélanger les époques et les espaces, et par le truchement de l'humour, parfois loufoque, de nous éclairer sur la formation du récit national français et de battre en brèche certaines idées reçues.

Le premier volume plante le décor et les intentions : à bord d'un trafic Renault se retrouvent Michelet, Jeanne d'Arc, Molière, Dumas (le général), Marie Curie et Pétain. Leurs pérégrinations les font confronter leur expérience et donner leur vision de la France. L'ouvrage est l'occasion d'évaluer nos connaissances avec un peu de recul et d'envisager l'histoire comme un phénomène en mouvement, régulièrement reconsidéré et amendé. ■



NUMÉRO DEUX PARU :  
**L'enquête gauloise**  
— de Massilia à Jules César,  
de Jean-Louis Brunaux et Nicoby.



**Les cahiers d'Esther, histoires de mes 12 ans**  
Riad Sattouf, éditions Allary, 54 pages, 16,90 euros.

## Une jeune fille de son temps

**CHRONIQUE** Après sa propre enfance dans *L'Arabe du futur*, Riad Sattouf évoque ici le quotidien d'une jeune fille de son entourage en s'inspirant de leurs échanges. D'abord publiées dans *L'Obs* chaque semaine, cet album regroupe les 52 planches de l'année de la 6<sup>e</sup> d'Esther. Une aventure commencée il y a deux ans, l'idée de l'auteur étant de suivre cette jeune fille jusqu'à ses 18 ans, si elle le veut bien.

À travers les yeux d'Esther, on découvre les centres d'intérêt, et de désintérêt, d'une certaine jeunesse : Esther se veut une jeune fille normale, populaire, mais pas forcément miroir de sa génération. Les planches, thématiques, évoquent une grande variété de sujets qui font la vie de cette pré-adolescente. On assiste en quelque sorte à la maturation d'une future femme-citoyenne, entre savoir et doute, entre vérités de cour d'école et celles du monde extérieur. C'est cette vision décalée d'une jeune fille de 12 ans qui appréhende le monde avec les filtres et les préoccupations de son âge qui fait le charme de cet ouvrage. Avec beaucoup d'humour et une certaine dose d'autodérision, l'auteur et son égérie nous entraînent dans un autre univers, servi par le vocabulaire et les attitudes « jeuns », et accentué par la composition des cases : il y a le dessin, la bulle et parfois un sous-texte explicatif, pour nous, les adultes, au cas où...

Il est même prévu que Canal+ s'empare de ce succès et en fasse un dessin animé. ■

# FAIRE LE MAXIMUM

—  
**Pour nous, la formation n'est pas une obligation :  
c'est une opportunité.**

Plus de 7 401 de nos collaborateurs formés en 2016,  
un investissement formation supérieur à 5,68 % de notre masse  
salariale, notre Groupe fait de la formation un moteur  
de son développement.

Parce que nous croyons dans le potentiel de tous nos  
collaborateurs, parce que nous sommes convaincus que  
la satisfaction de nos clients passe par celles de nos  
collaborateurs, nous mettons tout en œuvre pour leur permettre  
d'acquérir aujourd'hui les compétences nécessaires à leurs  
métiers de demain.

[www.ag2rlamondiale.fr](http://www.ag2rlamondiale.fr)



**AG2R LA MONDIALE**

**PRÉVOYANCE  
SANTÉ  
ÉPARGNE  
RETRAITE**

# Fêtes de fin d'année : par ici les sorties!

**DÉTENTE** En famille, entre amis ou même seul, les fêtes de fin d'année sont l'occasion d'oublier, autant que de célébrer, le passé, le présent et même l'avenir. Voici quelques idées de sorties.

RÉDACTION MICHEL POURCELOT

© PHOTOS DR



## Jusqu'au 11 mars NICE

### LES JEUX SPORTIFS S'EXPOSENT

Bien évidemment, cette exposition est destinée aux enfants de 7 à 77 ans. Scénographiée sous la forme d'un jeu de l'oie, elle présente, sur 500 mètres carrés, l'histoire des jeux sportifs, des plus anciens jusqu'aux jeux vidéo, mais aussi les célèbres produits dérivés issus des plus grands événements sportifs (il faut dire que l'expo se déroule dans un stade multifonctions rebaptisé avec le nom d'une grande entreprise, suivant le principe du *namings*).

➤ Exposition « Jouez! Il était une fois... le jouet sportif », jusqu'au 11 mars 2018, Musée national du Sport, Allianz Arena, boulevard des Jardiniers, 06200 Nice. Tarifs : de 3 à 6 euros. Gratuit pour les moins de 18 ans. Visites guidées et jeux en famille proposés durant l'exposition.

## Jusqu'au 28 décembre COURBEVOIE NOËL COMME UN TRADER...

À condition de bien se couvrir (effets de vents sibériens garantis), le Marché de Noël du parvis de la Défense permet de faire ses courses de fêtes de fin d'année au milieu des tours et des entreprises du CAC 40. On est là dans le démesuré avec une surface de plus de 12000 m<sup>2</sup>, plus de 350 exposants, 400 m<sup>2</sup> de décorations festives. L'événement fête ses vint ans et versera peut-être quelques bonus de fin d'année. Une chose est sûre : l'accès est gratuit.

➤ Marché de Noël de la Défense, parvis de la Défense, 92400 Courbevoie. De 11h à 20h. Nocturne vendredi et samedi. Accès :

## Jusqu'au 7 janvier LANDES/PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

### LE CIRQUE DE NOËL, PLUS QU'UN CIRQUE PYRÉNÉEN

Oubliez un temps le cirque de Gavarnie et les leçons de géographie, voici le Cirque de Noël, qui se produit dans l'ouest pyrénéen jusqu'au 7 janvier. Né dans les Landes et basé à Salies-de-Béarn (Pyrénées-Atlantiques), ce n'est pas un cirque de seconde zone. Créé en 1975, il présente cette année vingt-six artistes venus de huit pays, dont certains ont été à l'affiche de récents festivals internationaux du cirque.



On verra bien sûr les clowns, mais aussi Astérix, en dresseur de sangliers, et Cruella et ses dalmatiens.

Cirque d'hiver ambulant, il dispose d'un chapiteau chauffé de 45 mètres de diamètre, avec une piste ronde de 14 mètres de diamètre et

une surface au sol de 1500 m<sup>2</sup>, fourni par un cirque danois. Le Cirque de Noël a pour ambition d'offrir « un spectacle de qualité pour tous, attractif par le prix et proche par la localisation », ainsi qu'un « tarif unique de 16 euros, un placement libre en sièges baquets est proposé à l'intérieur du chapiteau à toutes les séances ». Pour les groupes ou les CE, la place est de 9 à 12 euros. Le partenariat avec des villes hôtes a permis de créer des places à tarif social à seulement 8 euros. ➤ Le Cirque de Noël, les 23 et 24 décembre à Oloron-Sainte-Marie (Pyrénées-Atlantiques), les 27 et 28 décembre à Saint-Vincent-de-Tyrosse (Landes), les 2 et 3 janvier à Dax (Landes), les 6 et 7 janvier à Mont-de-Marsan (Landes). Tarifs : de 8 à 16 euros. Site Internet : [www.lecirquedenoel.fr](http://www.lecirquedenoel.fr)



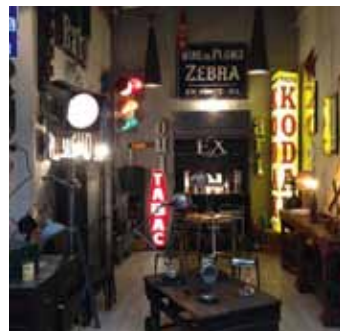
RER A / Métro 1 / Tramway T2 / Transilien L, U / Bus RATP la Défense Grande Arche. Voiture : Bd circulaire puis prendre la sortie parking Centre ou Cnit. Entrée gratuite.

## Jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier SAINT-OUEN LES « HIVERS GIVRÉS » DES PUCES

Les Puces sautent sur le phénomène des marchés de Noël. La première édition des « Hivers givrés de Dauphine » se tient jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2018 au Marché Dauphine, le

plus grand marché couvert des Pucés de Saint-Ouen. Peut-être l'occasion de trouver un cadeau *vintage* pour les fêtes (vinyles, bijoux d'artistes, accessoires, estampes japonaises...).

➤ « Hivers givrés », marché aux Pucés de Saint-Ouen (93400), Métro Porte de Clignancourt. Horaires : du samedi au lundi de 9h30 à 18h et le vendredi matin. Ouvert le 25 décembre et le 1<sup>er</sup> janvier. Accès gratuit.



## 31 décembre – 1<sup>er</sup> janvier

PARIS

### JOUR DE L'AN 100% CUMBIA

Après une année de labeur, une nuit à danser la cumbia s'impose, d'autant qu'il s'agit d'une musique latino-américaine venue des esclaves africains travaillant dans les mines de la Grande Colombie et mixée avec des apports indiens et espagnols. C'est ce que propose, surfant sur la vague latino, le Cabaret Sauvage, à la Villette, à Paris, pour un « Réveillon 100 % Cumbia & Tropical Beats », de 21h jusqu'à 5h du mat'. Avec, pour ce faire, plus de vingt artistes musiciens et dj's, des maquilleurs, des projections et surprises diverses au programme.

➤ « Réveillon 100% Cumbia & Tropical Beats », au Cabaret Sauvage, 59, bd McDonald, 75019 Paris, de 21h à 5h du matin, le 31 décembre 2017. Tarif : 30 euros en prévente, 35 euros sur place. Site Internet : [www.cabaretsauvage.com/](http://www.cabaretsauvage.com/)

## Jusqu'au 7 janvier MARSEILLE

### EXPOSITION : JACK LONDON, L'APPEL DES ÎLES

Avant tout grand amoureux de la mer, Jack London (1876-1916) n'était pas seulement l'aventurier du Grand Nord : comme bien d'autres, il a été attiré par le paradis supposé des îles du Sud. Il en avait fait, quelques années à peine après la mort de Gauguin aux Marquises en 1903, la première étape de son tour du monde à la voile débuté en 1907. Il n'ira pas plus loin que le Pacifique, devant être rapatrié pour maladie en 1909. L'écrivain, également journaliste, photographe et militant socialiste, suivait en fait les traces de celui qu'il admirait, Stevenson, décédé aux îles Samoa en 1894. Invitation au voyage et à la découverte, l'exposition s'attache à présenter les îles de son périple : Hawaï, Marquises, Tahiti, Fidji, Samoa, Vanuatu et les îles Salomon, avec force photos et Œuvres d'art polynésiennes.

➤ Exposition « Jack London dans les mers du Sud », au Musée d'Arts africains, océaniques, amérindiens (MAAOA), Centre de la Vieille Charité, 2, rue de la Charité, 13002 Marseille. Horaires : du mardi au dimanche de 10h à 18h. Tarifs : de 5 à 9 euros. Tél.: 04 91 14 58 38.



**Jusqu'au 19 janvier**  
LYON

**BALADE TROPICALE EN PLEINE JUNGLE LYONNAISE**

Un hiver chaud au cœur d'une jungle tropicale dans laquelle on est invité à se déplacer à la lumière d'une lampe de poche. C'est ce que propose le jardin botanique du parc de la Tête d'Or à Lyon. Côté arbres immenses, les plantes mystérieuses et les fleurs étranges peut inquiéter. En ce cas, moins moite, il reste l'exposition photo, gratuite, sur la forêt primaire de Guyane française, réalisée dans la réserve naturelle des Nouragues, qui est présentée jusqu'au 7 janvier 2018 de 9h à 16h30 au Pavillon des serres tropicales.

➤ **Visite tropicale au Jardin botanique du Parc de la Tête d'Or, 69006 Lyon 6<sup>e</sup> arr. Jours et horaires : vendredi 22 décembre et mercredi 27 décembre de 17h30 à 19h, le vendredi 5 janvier, le mercredi 10 janvier et le vendredi 19 janvier de 18h à 19h30. Tarif unique : 6 euros. Gratuit pour les moins de 12 ans. Réservations possibles jusqu'à 2 heures avant la visite : [www.inscriptions.lyon.fr/evénements/lyon-nature-visite-nocturne/](http://www.inscriptions.lyon.fr/evénements/lyon-nature-visite-nocturne/)**



**17 décembre**  
PARIS

**JAZZ-GOÛTER POUR LES ENFANTS AVEC PYP**

Le pianiste virtuose Pierre-Yves Plat (PYP), aussi éclectique que pédagogique, initie les enfants au jazz tous azimuts au Sunset Sunde. En deux sets de quelque



**Jusqu'au 22 janvier**  
PARIS

**L'EXPO GAUGUIN OU LES MARQUISES EN CHAMBRE AVEC LE CATALOGUE...**

Attendre des heures dans le froid pour entrer au milieu d'une foule, Paris trop loin, trop cher... Pour ceux qui n'ont pas pu se rendre à cette exposition événement au Grand Palais, à Paris, il reste le catalogue. Certes, l'expo vaut le coup

d'œil avec plus de 230 œuvres de cet artiste que l'on ne savait pas aussi multidisciplinaire : 54 peintures, 29 céramiques, 35 sculptures et objets, 14 blocs de bois, 67 gravures et 34 dessins. C'est de plus la première exposition « à étudier en profondeur la remarquable complémentarité des créations de Gauguin (1848-1903) dans le domaine de la peinture, de la sculpture, des arts graphiques et décoratifs ». À l'intérieur même de son travail sur la céramique, il mêle des « motifs empruntés à la Bretagne, à la Martinique et, plus tard, à Tahiti, à d'autres sources : céramique andine précolombienne liée à ses origines péruviennes, céramique japonaise vue aux expositions universelles, mais également céramique française du Moyen Âge à la période moderne ». Bref, ce livre offre durablement « une plongée » dans son « passionnant processus de création », du Pérou en passant par la Bretagne jusqu'aux îles Marquises, où il mourut. Il s'attache particulièrement à son travail sur la matière, « fil conducteur du catalogue » et « central dans sa quête obsessionnelle du primitif ».

**Exposition « Gauguin l'alchimiste », Galeries nationales du Grand Palais, 75008 Paris, 3, av. du Général Eisenhower, jusqu'au 22 janvier. Tarifs : de 10 à 14 euros. Gratuit pour les moins de 16 ans, bénéficiaires du RSA et du minimum vieillesse. Accès : Métro Champs-Élysées-Clemenceau ou Franklin D. Roosevelt. Catalogue de l'exposition aux éditions RMN-Grand Palais, 328 pages, 45 euros.**

35 minutes avec pause goûter, PYP mêle Disney à Ella Fitzgerald en passant par Michael Jackson, John Coltrane, Miles Davis, Serge Gainsbourg, Claude Nougaro, Charlie Parker, Django Reinhardt et Lalo Schiffrin.

➤ **Sunset Sunde, 60, rue des Lombards, 75001 Paris, le 17 décembre, à 14h30. Métro et RER : Châtelet-les Halles. Tarif : 10 euros. Formule goûter en vente sur place à 5 euros (cake, bonbons, boissons...). Réservations : 0140 26 46 60. Site Internet : [www.sunset-sunde.com](http://www.sunset-sunde.com)**

**16 décembre**  
NANTES

**LES ROCKEURS JOUENT LES PÈRES NOËL**

Pour Noël, comme un peu partout en France, dans le cadre de festivals « Les rockeurs ont du cœur », des groupes de rock jouent lors d'un concert dont le prix d'entrée consiste en un jouet neuf, de 10 euros minimum, redistribué directement aux enfants défavorisés de la région. Au programme

nantis cette année : La Maison Tellier, Rover, Dominique A, Jeanne Cherhal, Philippe Katerine, Moon-gai, Leo Seeger and Friends.

➤ **Festival « Les rockeurs ont du cœur », au Stereolux, 4, bd Léon-Bureau, 44200 Nantes. Tarif : un jouet neuf d'au moins 10 euros.**

**Jusqu'au 21 janvier**  
FRANCE

**JOYEUSES FÊTES AVEC LE CLOWN TRISTE DES NEIGES**

Slava, le mélancolique clown russe, est en tournée française en cet hiver 2017-2018.

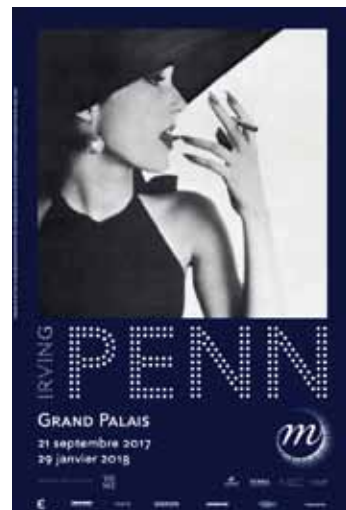


➤ **Paris, du 13 au 31 décembre (sauf 18 et 25) et du 2 au 7 janvier au Théâtre Le 13<sup>e</sup> Art (75013); Cergy, du 10 au 14 janvier à L'Apostrophe; Blagnac, du 17 au 21 janvier à l'Odysud.**

**Jusqu'au 29 janvier**  
2018

PARIS

**IRVING PENN : PAS SEULEMENT EN MODE MODE**



Connu essentiellement pour ses photos pour *Vogue*, Irving Penn, sujet d'une grande exposition présentée au Grand Palais, à Paris, jusqu'au 29 janvier 2018, s'était passionné pour bien d'autres choses. Allant du poissonnier londonien au top model en passant par les mégots de cigarettes en gros plan. L'œil d'Irving Penn (1917-2009) embrassait une vaste palette et voir sa production de plus d'un demi-siècle comme celle d'un photographe de mode sophistiqué serait un cliché réducteur. La démonstration en est d'ailleurs faite avec cette importante rétrospective organisée pour le centenaire de sa naissance. Pour Irving Penn, par ailleurs frère du réalisateur Arthur Penn et oncle de l'acteur Sean Penn, l'appareil photographique était un instrument « *mi-Stradivarius, mi-scalpel* », ce que l'on ressent d'ailleurs au travers des plus de deux cents œuvres exposées.

➤ **Galeries nationales du Grand Palais, 3, avenue du Général Eisenhower 75008 Paris. Métro Franklin-D.-Roosevelt (lignes 1, 9) ou Champs-Élysées-Clemenceau (lignes 1, 13). Du jeudi au lundi de 10h à 20h, mercredi de 10h à 22h, fermeture hebdomadaire le mardi et anticipée à 18h les dimanches 24 et 31 décembre. Fermé le lundi 25 décembre 2017. Tarifs : de 9 à 13 euros. Gratuit pour les moins de 16 ans.**



**Jusqu'au 5 mars 2018**  
LYON  
**POUR 2018, SOYEZ  
« MODERNOS »**

Le Mexique fut un temps résolument révolutionnaire et moderne. C'était au début du XX<sup>e</sup> siècle. Un siècle après revoici « Los modernos » à Lyon, une exposition qui, avec plus de 300 peintures, sculptures et photographies et des stars comme Léger et Picasso, remet en lumière échanges et interactions artistiques entre la France et le Mexique. Déjà, avant la révolution mexicaine de 1910, des artistes mexicains étaient présents en France. De retour au pays, ils garderont un œil sur ce qui se passe à Paris, alors capitale artistique du monde, nourrissant l'éclosion d'un cubisme et d'un surréalisme mexicains. Mais se développa aussi un art plus imprégné de culture mexicaine et plus impliqué dans les luttes sociales comme le muralisme, qui développa les fresques murales, telles celles produites par Diego Rivera (1886-1957), un temps l'époux de Frida Kahlo, et David Alfaro Siqueiros (1896-1974), l'un des artistes mexicains les plus engagés politiquement, pour qui la lutte des classes était indissociable de l'art, formant le seul vecteur capable de créer une conscience critique.

➤ Exposition « Los Modernos. Dialogues France/Mexique ». Musée des Beaux-arts (MBA) de Lyon, 20, place des Terreaux, 69001 Lyon. Tarifs : de 8 à 4 euros (18-25 ans). Gratuit pour les moins de 18 ans, ainsi que pour les personnes handicapées et leur accompagnateur.

**Jusqu'au 12 mars**  
NANTES  
**VERS L'ÉTERNITÉ,  
SCIENTIFIQUEMENT  
IMPOSSIBLE?**

L'éternité à portée de mains ? Depuis des millénaires, l'être humain en rêve. Le Muséum d'histoire naturelle de Nantes, avec l'exposition « Éternité, rêve humain et réalités de la science », interroge sur ces aspirations à travers aussi bien des objets archéologiques que

des produits de la science et du domaine médical. Pour son directeur, « *l'angoisse de vieillir et la peur de mourir sont des thèmes actuels* ». Surtout au nouvel an.

➤ Muséum d'histoire naturelle de Nantes, 12, rue Voltaire, 44000 Nantes. Fermé le 25 décembre et le 1<sup>er</sup> janvier. Tarifs : 2 à 4 euros. Gratuit pour les moins de 18 ans (bien qu'ils aient l'éternité devant eux).



**Jusqu'au 18 avril 2018**  
NANCY  
**LA NUIT DES ANIMAUX**

Les fêtes de fin d'année sont une occasion de sortir la nuit, comme bien des animaux... Mais pour ces derniers, c'est la routine, dès que la nuit tombe ils débutent leur journée et commencent à s'activer alors les humains vont se coucher. Que font ces animaux de tout ce temps ? C'est ce à quoi répond cette exposition due au Muséum national d'histoire naturelle et consacrée à une faune méconnue et au monde nocturne

**Jusqu'au 7 janvier** LOIR-ET-CHER



**COMME DES ROIS  
À CHAMBORD**

Après de coûteux travaux, Chambord se présente en majesté pour ces fêtes de fin d'année 2017. Outre profiter des illuminations, les visiteurs pourront jouer les aristocrates, ou du moins jouer comme eux, en s'initiant aux amusements de la cour aux XVI<sup>e</sup> ou XVII<sup>e</sup> siècles, tels que le billard Louis XIV, le trou-madame et le jeu de la poule et du renard. Les 16 et 17 décembre et du 23 décembre au 7 janvier, ils pourront se retrouver dans un environnement du XVI<sup>e</sup> siècle avec musiciens et personnages costumés dans le style de l'époque. Également au programme : démonstration d'escrime artistique, animations musicales, fables de La Fontaine, déambulations diverses, lectures de contes au coin du feu, animations nature, concerts de trompes, colorages, chorales, et bien sûr rencontre avec le Père Noël et avec « La Belle et la Bête une nouvelle histoire », un spectacle d'une heure présenté dans une salle (chauffée) du château.

➤ Château de Chambord, 41250 Chambord. Tarifs (billet jumelé château et spectacle) : 23 euros (adultes), 12 euros (de 18 à 25 ans), 11 euros (enfants de 3 à 17 ans). Spectacle : représentations à 11h30 et à 15h. Tél.: 02 54 50 40 00. Réservation : [reservations@chambord.org](mailto:reservations@chambord.org)

dans lequel elle évolue. Bien entendu, les visites se font de jour dans ce musée qui entend faire découvrir la biodiversité animale grâce à une soixantaine d'aquariums et à une galerie de zoologie forte de quelque 600 animaux naturalisés.

➤ « La Nuit des animaux », Muséum-Aquarium de Nancy (MAN), premier étage, espace d'exposition temporaire, 34, rue Sainte-Catherine, 54000 Nancy. Ouverture : du mardi au dimanche de 9h à 12h et de 14h à 18h (fermé le 1<sup>er</sup> janvier). Tél.: 03 83 32 99 97. Tarifs : de 3 à 5 euros. Gratuit pour les moins de 12 ans, demandeurs d'emploi, titulaires du RSA.

**Jusqu'au 21 mai 2018**  
BORDEAUX  
**LE PLEIN DE LUMIÈRE  
EN MODE ESCAPE GAME**

La luminosité baisse, l'hiver est là : cap sur « Luminopolis », l'expo qui en met plein les mirettes. Le but : faire découvrir les aspects scientifiques, techniques et esthétiques de la lumière par le biais d'un *escape game* (jeu d'évasion en réel avec des objets à trouver, des énigmes à résoudre, des mécanismes divers à ouvrir...). Ce qui signifie qu'il faut percer, en équipe, les mystères de la réfraction, des couleurs, etc. pour en sortir. Il paraît néanmoins qu'à ce jour tous les visiteurs ont réussi à s'échapper de cette « cité des lumières » futuriste, mais avec un petit côté Star Trek. De plus, six parcours sont proposés avec des niveaux de difficulté différents, dont l'un possible dès l'âge de 7 ans. Attention : la scénographie de l'exposition utilisant nombre de clignotements

répétés, elle peut avoir un impact pour les personnes épileptiques.

➤ Exposition « Luminopolis », Cap Sciences Hangar 20, quai de Bacalan, 33300 Bordeaux. Tarifs : de 5 à 8 euros. Gratuit pour les moins de 5 ans. Réservation fortement conseillée.

**Jusqu'au 28 mai 2018**  
LENS

**LOUVRE-LENS: LES HAUTS-DE-FRANCE À L'HEURE ITALIENNE**

Pour la clôture du cycle d'expositions « Heures italiennes », développé tout au long de l'année 2017 dans la Région Hauts-de-France, le Louvre-Lens présente ses chefs-d'œuvre en la matière. L'exposition est organisée autour d'une vingtaine de tableaux de maîtres italiens allant du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle, autour de quatre thématiques. L'une rassemble des peintres post-Caravage, dont Luca Giordano et José de Ribera. Une autre présente des figures féminines entourées d'enfants (Charité, Sainte Famille, etc.), toutes datées du XVI<sup>e</sup> siècle. Une troisième s'attache à la peinture d'histoire, aussi bien mythologique que religieuse. La « tragédie du paysage » constitue le quatrième thème réunissant des marines représentant des scènes de tempête ou de naufrage, ainsi que des paysages tourmentés et des caprices nocturnes dans les ruines.



➤ « Heures italiennes. Chefs-d'œuvre des Hauts-de-France », Musée du Louvre-Lens, 99, rue Paul-Bert, 62300 Lens. De 10h à 18h tous les jours sauf le mardi, nocturne jusqu'à 22h le premier vendredi de chaque mois. Fermeture le 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> mai et 25 décembre. Tarifs : 10 euros et 5 euros pour les 18-25 ans. Gratuit pour les moins de 18 ans.

# La Scop, un modèle d'entreprise démocratique, exigeant, solidaire et durable

**Les Scop représentent aujourd'hui 55 000 salariés en France pour près de 3000 entreprises.\***

**C'EST ENCORE TROP PEU MAIS C'EST DÉJÀ BEAUCOUP !**

D'autant que la croissance du nombre de Scop est très forte depuis plusieurs années, près de 5% par an depuis 2008 alors que la France n'arrive pas à sortir durablement de la crise économique.

Qu'elles soient le fruit d'une **lutte sociale (17 % des nouvelles Scop)** souvent douloureuse (Scop-TI, La Belle Aude, les Atelières, Eurofence...); qu'elles soient des **créations (52 %), des transformations (11 %), des transmissions** d'entreprise en bonne

santé (**20 %**) ou qu'elles soient des entreprises plus anciennes, les SCOP représentent malgré tout un modèle trop peu connu.\*

Pourtant, les **valeurs du modèle coopératif**, la démocratie, la transparence, la participation, la solidarité et la durabilité **sont communes au mouvement syndical**. Le fait que des salariés, face à des pressions extérieures parfois très importantes, décident de s'engager pour s'inventer un avenir en commun n'est pas anecdotique.

Le potentiel en termes de maintien ou de création d'emplois est considérable, surtout quand on sait que de nombreuses entreprises mettent la clé sous la porte lors du départ à la retraite de leur dirigeant et qu'aucune solution de reprise par les salariés n'a été imaginée. Ainsi, 10 % des entreprises à céder ferment

chaque année faute de reprenneur et le départ à la retraite du dirigeant est la cause d'une cession sur deux.

Ce n'est donc pas surprenant de retrouver, derrière les projets qui aboutissent, des militants syndicaux, très souvent FO (l'entreprise Eurofence en Haute-Marne en est un très bon exemple), pour construire collectivement des projets d'entreprises qui répondent à leurs exigences, à leurs revendications et à leur volonté de donner du sens à leur travail.

**Pour en savoir davantage, rendez-vous sur le site de la CGSCOP !**

**[www.les-scop.coop](http://www.les-scop.coop)**

## LE GROUPE UP : UNE SCOP HISTORIQUE

Le groupe Up est devenu en 2017 la première SCOP de France par le chiffre d'affaires. Cette SCOP créée en 1964 s'est construite grâce à l'engagement syndical sans faille de militants FO, au premier rang desquels George RINO, Président fondateur du Groupe en 1964. Le Groupe est progressivement passé d'une entreprise mono-produit, avec le **chèque déjeuner** d'origine, dans un seul pays, la France, à un groupe de 3 400 salariés présent dans 19 pays.

Le capital de l'entreprise est toujours détenu à 100% par les salariés coopérateurs de la maison-mère en France. L'entreprise est gérée démocratiquement par ses salariés avec un Conseil d'administration élu.

Parallèlement, le Groupe Up a beaucoup diversifié ses activités, répondant ainsi à l'évolution des besoins économiques et sociaux des salariés et des citoyens. De nouvelles solutions autour de la culture, des cadeaux, des services à la personne et plus récemment pour les comités d'entreprise ont été imaginées et développées.

Up est également devenu leader de l'informatisation des services à la personne et de l'action sociale en France. Aujourd'hui, Up connecte les individus, les entreprises et les territoires en développant des plateformes de gestion et de transactions qui contribuent au bien-être et qui en font une entreprise "experte du quotidien". Ses solutions bénéficient chaque jour à 24,5 millions de personnes dans le monde, du Brésil à la Pologne en passant par la Belgique, l'Espagne, la Turquie, ou bien encore la Tunisie et le Mexique...

**[www.up-group.coop](http://www.up-group.coop)**

\*Source : Confédération Générale des Scop - chiffres 2016.



Scannez ce QR Code  
pour découvrir  
le Blog de la communauté Up

**We are up**





# Construire

## Construire à la puissance Up, c'est améliorer le quotidien des salariés en affirmant ses valeurs.

Crée il y a 50 ans par des militants syndicaux, le groupe Up vous accompagne pour favoriser les progrès sociaux dans l'entreprise, simplifier votre mission et proposer des produits et services adaptés aux besoins des salariés : pause déjeuner, action sociale, culture, cadeaux, loisirs. Choisir le groupe Up, c'est choisir un groupe indépendant, dont la maison mère est une coopérative détenue à 100 % par ses salariés & un acteur emblématique de l'Économie Sociale et Solidaire, qui ne cesse de diversifier ses solutions, répondant ainsi aux enjeux liés aux conditions de vie et de travail. Affirmez vos valeurs en choisissant un groupe engagé, solidaire, coopératif et proposant des solutions sociales et culturelles innovantes.

-  Chèque Culture
-  Cadhoc
-  Chèque Déjeuner
-  Chèque Domicile
-  Appli'CE
-  Chèque de Services

Retrouvez les solutions du groupe Up pour favoriser le dialogue social et améliorer le quotidien des salariés : [solutions.up-france.fr](https://solutions.up-france.fr)

Le Groupe Up est  
partenaire de

**FO**



**Ça fait du bien  
au quotidien**

**LA MISE EN GARDE****FO Énergie et Mines « met en garde les pouvoirs publics contre toute volonté de casser EDF**

en découpant l'entreprise en morceaux », après que des banques-conseils ont proposé de séparer l'activité nucléaire du reste de l'entreprise, en accord avec la logique des directives européennes. « Ce n'est pas aux banquiers d'affaires de dicter la politique de la France en matière énergétique », souligne FO qui avertit qu'elle se battra de « toutes ses forces » pour le maintien d'une entreprise intégrée.

**L'ACCORD****La Fédéchimie FO a signé l'accord sur l'égalité salariale entre les hommes et les femmes,**

après plusieurs mois de négociations, dans la branche du verre mécanique où la convention collective ne prévoyait rien. Les syndicats pourront désormais exiger l'ouverture de négociations. De plus, un rapport de branche établira annuellement un état des lieux. Sans être « l'affaire du siècle », cet accord, souligne FO, « oblige toutefois les entreprises à prendre les initiatives nécessaires pour réduire les inégalités ».

**LE DÉSACCORD****FO Cadres dénonce la possibilité donnée aux employeurs**

d'instaurer le télétravail par simple accord de gré à gré avec le salarié, même lorsque le télétravail est régulier, et non plus « de manière occasionnelle ». Cette possibilité a été introduite dans les ordonnances par un amendement du rapporteur du projet de loi. FO Cadres « réprovoque fermement cet amendement », et appelle les parlementaires à y renoncer « afin d'éviter que le dispositif du télétravail ne soit abusivement détourné ».

**Une fracture mais pas une rupture... Force Ouvrière continue la CGT**

Le 19 décembre 1947, Léon Jouhaux et ses amis démissionnaient du bureau confédéral de la CGT. Cette fracture dans l'organisation n'est pas une rupture avec la tradition syndicale française. Au contraire, elle s'inscrit dans l'historique volonté d'indépendance des syndicats par rapport aux partis politiques et à l'État. Volonté née il y a plus d'un siècle et qui perdure aujourd'hui avec la CGT-FO. L'hebdomadaire *Force Ouvrière* daté du 25 décembre 1947 raconte ce départ : « Les membres minoritaires de la Confédération Générale du Travail, groupés sous l'égide de "Force Ouvrière", ont, au cours d'une conférence nationale réunie à Paris les 18 et 19 décembre 1947, décidé de demander aux camarades Léon Jouhaux, Robert Bothereau, Albert Bouzanquet, Pierre Neumeyer, Georges Delamarre de démissionner du Bureau confédéral. En militants disciplinés, ils ont remis leur démission vendredi après-midi au deuxième Secrétaire général de la CGT, Benoît Frachon. » Et Robert Bothereau d'expliquer la philosophie de ce départ : « Nous n'avons pas accepté le rôle d'otages que l'on voulait nous assigner. "La CGT continue", ont dit ceux qui se sont installés à son siège. Nous qui avons dû en partir, nous disons : "Nous continuons la CGT". »

## Elle met sa passion du droit au service du syndicat

**PORTRAIT** Stéphanie Daigne est secrétaire du syndicat FO Cheminots de Poitiers, créé au printemps dernier avec 24 adhésions d'un seul coup, dont la sienne qui a donné le « la » de ce geste collectif.

Stéphanie s'est syndiquée pour la première fois à l'âge de 23 ans, dès qu'elle est entrée à la SNCF, puis elle est restée dix ans non syndiquée après avoir quitté la CGT. « Je m'étais dit que je ne retournerais jamais dans un syndicat. Je ne voulais plus m'entendre dire que j'étais là pour faire ce qu'on me demandait de faire. Pour moi le syndicat c'est l'inverse, il écoute les demandes des salariés et les aide à les faire aboutir. » Stéphanie a fini par trouver son bonheur en rencontrant les responsables de la Fédération FO des Cheminots. Elle a adhéré en mars dernier, immédiatement suivie par plus de la moitié de ses collègues contrôleurs (24 sur 40). C'est ainsi qu'est né le syndicat FO Cheminots de Poitiers. Depuis, une dizaine d'adhérents de plus sont arrivés.

Stéphanie ne regrette rien de ses années en solitaire, durant lesquelles elle s'est consacrée à aider ses collègues à « trouver comment attaquer l'entreprise sur le terrain juridique et à



gagner ». Le droit est une véritable passion pour la jeune femme.

**De l'action individuelle à l'action collective**

Elle a l'obstination des battants. La défense de son propre dossier aux prud'hommes lui aura pris huit années, mais elle a fini par gagner, en appel. Et c'est ce qu'elle retient de ce parcours du combattant : la victoire.

Mais elle a aussi appris les avantages de l'action collective et n'a pas assez de mots aujourd'hui pour vanter le travail en équipe avec ses camarades du syndicat et le soutien de la fédération, de l'union départementale et de la confédération. Ayant particulièrement apprécié les sessions de formation « Connaitre ses droits », elle souhaiterait en faire profiter tous les adhérents du syndicat. ■

EVELYNE SALAMERO

**+** SUR LE SITE  
**FORCE-OUVRIERE.FR**

Congrès FO  
Lille 2018

Les inscriptions au congrès confédéral de Force Ouvrière sont ouvertes sur le site [www.force-ouvriere.fr](http://www.force-ouvriere.fr)

**Agenda FO 2018**

Disponible en poche ou en semainier, vous pouvez dès à présent commander l'agenda FO 2018 sur l'e-boutique : [www.boutique-fo.fr](http://www.boutique-fo.fr)



Hebdomadaire de la Confédération Générale du Travail Force Ouvrière, fondé pendant la guerre sous le titre *Résistance Ouvrière*.

141, avenue du Maine, 75014 Paris.  
Tél. : 01 40 52 84 55

Mél. : [fohebd@force-ouvriere-hebdo.fr](mailto:fohebd@force-ouvriere-hebdo.fr)

Directeur de la publication : J.C. Maillay

Secrétaire confédéral chargé de la presse : Y. Veyrier

Rédacteur en chef : D. Rousset

Révision : M.P. Hamon

Abonnements : 01 40 52 82 33

Création graphique et réalisation :

Rampazzo & Associés ([blog.rampazzo.com](http://blog.rampazzo.com))

Imprimé par RPN, Livry-Gargan

Commission paritaire : 0921 S 05818

ISSN 0750-9286 Dépôt légal décembre 2017

Ont contribué à ce numéro : F. Blanc, N. Djabali, V. Forgeront, C. Josselin, C. Kefes, F. Lambert, M. Lapprand, M. Pourcelot, E. Salamero.